

BULLETIN D'ISSENDOLUS

Président-FONDATEUR : Jean-Claude DELLAC

RESPONSABLE de la Publication :

Mr DELLAC Patrick - Maire d'ISSENDOLUS

Comité de Rédaction :

Président : Mr BRUNET Jean
Secrétaire : Mme FABRE Janine
Photographe : Mr BAYNAT Gabriel
Dessinateur : Mr POUDE Jean-Michel

Avec la collaboration de :

Page 2	- VOTRE MAIRE	Patrick DELLAC
Page 6	- Etat Civil	René FABRE
Page 7	- Permis de Construire	René FABRE
Page 8	- CHERS " AMIS "	Abbé CAYLA Eloi
Page 9	- AMICALE des Aînés d'ISSENDOLUS	Le BUREAU
Page 10	- Développement du Village d'ISSENDOLUS	Christiane CAYROL
Page 13	- Historique des Maisons et vie des Habitants au début du 20ème Siècle	Christiane CAYROL
Page 18	- Extrait du Dictionnaire des Communes	Christiane CAYROL
Page 19	- Les anciennes Mesures	Christiane CAYROL
Page 22	- L'HOPITAL BEAULIEU	R. SEGUIN
Page 25	- De Blasons en ...Logos	L.R. BOSCH
Page 30	- FOYER Rural	Le Bureau
Page 31	- COMITE des Fêtes	Le Bureau
Page 33	- Libres Propos	
Page 34	- FOOT - Ball	Alain BOS
Page 35	- Gymnastique VOLONTAIRE	Le CLUB G.V.
Page 36	- La CHASSE	CLUB St-Hubert
Page 39	- Le CHEVAL	Florence SARRAZY
Page 40	- Votre AGENT de Voirie	Yves FABRE
Page 42	- Un peu d'HISTOIRE	BREL Fernand

~ VOTRE MAIRE ~

L'An 1990 s'en est allé : " 1991 " vient de naître. C'est la période favorable pour faire " le BILAN ". A l'heure où vous lirez ces lignes, deux années se seront écoulées depuis les élections communales de " MARS 1989 ".

Il est temps de juger " l'état de santé " de notre communauté. La gestion communale peut aisément se comparer à une ...longue marche ..., et il est bon, dans pareil cas, de faire une pause afin de pouvoir mesurer, quantifier, apprécier la distance parcourue et de programmer le trajet restant à effectuer?

Pour ce faire nous avons eu à répondre, d'une part, à des charges courantes incompressibles, incontournables que l'on peut communément insérer dans la rubrique de " l'entretien courant " qui n'a que pour seul but de maintenir un " confort minimum " sans apporter un plus pour notre Commune.

En ce qui concerne les investissements, des choix, des opportunités se sont présentés. Nous avons essayé d'étudier leurs importances à court, moyen et long terme, afin de savoir s'ils étaient compatibles avec nos moyens et nos objectifs. Pour faire aboutir des projets nous savons tous que ce sont les moyens qui guident surtout nos décisions.

Pour nous inciter et nous aider à faire des investissements les collectivités territoriales, telles que le département, la région, l'état, nous proposent des subventions d'un taux malheureusement qui ne sont pas à la hauteur de nos espérances et de nos désirs; et cela de façon tout à fait ponctuelle dans le temps.

Prenons un exemple fictif et concret. Si le département ou la région, ou l'état, ou parfois les trois ensembles allouent une subvention de 30 à 40 % de la dépense, hors taxe, pour un aménagement déterminé, et ceci pour une année précise, vous comprendrez qu'un choix important incombe au Conseil Municipal. Soit on " laisse tomber " l'aide, car nous devons trouver, par des " fonds propres " ou par emprunt, le restant du financement, c'est-à-dire dans le cas suscité : 60 à 70 %. Soit nous saisissons l'opportunité de la subvention et nous trouvons le financement restant. L'idéal étant que les opportunités qui se présentent, répondent à nos priorités : mais est-ce possible ?...

Faisons un rapide retour en arrière pour retracer les investissements effectués.

__ La rénovation du logement de l'école fut décidée au cours du 2^e semestre 1989. La dépense n'étant pas prévue au Budget 1989, nous avons dû recourir à l'emprunt pour financer ce projet. En améliorant ces locaux nous avons pu augmenter le loyer de façon substantielle. Le surplus locatif " couvre " largement l'annuité contractée, c'est une opération " blanche " pour la commune.

__ L'achat d'une réserve foncière pour entreposer les déblais de deux hectares, sept ares, en Février 1990. Nous avons saisi là une double opportunité, à savoir, d'une part : trouver un vendeur d'un terrain adapté, tant au niveau de sa situation géographique (Pech Héritier) que financier.

De plus, cela répondait à un besoin urgent, car nous n'avons pas d'endroit adéquat pour déverser des gravats, terre ... Nous nous sommes vus dans l'obligation d'aménager ces lieux, immédiatement, pour créer une meilleure accessibilité à des véhicules de tous genres. Pour ce faire, une route et une plate-forme ont été nécessaires. Je profiterai de l'occasion qui m'est donnée, afin que chacun respecte ces lieux comme il se doit, pour une bonne gestion d'une durée maximale.

— Au 2ème Semestre 1990 nous avons aménagé le premier étage de la Mairie. En effet, nous possédions un espace libre inoccupé, composé d'une pièce unique, de plus de cinquante mètres carrés, bien éclairée. Depuis quelque temps se faisait ressentir un besoin de lieu de rencontre, d'où la création d'un bureau et d'une salle de réunion du Conseil Municipal. De plus, nous avons saisi l'opportunité d'aides spécifiques et ponctuelles pour de tels travaux, qui sont allouées par l'Etat et la Région à la hauteur de 30 % environ.

— Au cours du 4ème trimestre 1990 nous avons contacté les consortaires THINIERES vendeurs d'une parcelle de 3.480 mc jouxtant les biens communaux au bourg d'ISSENDOLUS. Les tractations ayant abouties, la commune se retrouve dotée d'une réserve foncière qui lui faisait défaut, et ceci sans affectation précise pour le moment. Le financement se fera par emprunt. Une aide de la région a été demandée pour alléger notre charge financière.

Ce chapitre clôt la partie investissement effectuée durant la période 1989 - 1990. Mais, pour être complet, nous devons prévoir les travaux à accomplir dans un proche avenir.

— En 1991 il a été décidé de terminer d'aménager le rez-de-chaussée de la Mairie. Cette démarche nous paraît logique, car elle traite, dans sa globalité, la rénovation d'un bâtiment public. Les aides de la région et de l'état ont été reconduites pour l'année en cours et, bien évidemment, nous les avons sollicitées.

— Le Conseil Municipal a opté pour améliorer la place de l'Hôpital-BEAULIEU. Il ne faut pas oublier que, dans le passé, ISSENDOLUS et, en particulier, le Village de l'HOPITAL a été une terre d'accueil. Autrefois les gens de passage s'appelaient " Pèlerins ", maintenant ce sont des " Touristes ". Pour ce faire, un avant-projet a été effectué avec des créations d'espaces verts, plantations d'arbres d'ornement et de haies, édification de muret, aires de repos aménagées, extension de l'éclairage public, remplacement de caniveaux défectueux.

En ce qui concerne " l'entretien courant " nous nous efforçons de faire face aux " urgences ". La tâche n'est pas aisée.

— En 1989 - Le goudronnage restant de la route de " TOULEYROU " a été réalisé avec la réfection totale de la route de " IGUNET ". Les deux réfections furent décidées par l'ancien conseil municipal.

— En deux années nous avons procédé à la réfection totale de la chaussée du village " d'ARMAN " à " BEAUPENDU ", soit 1200 m environ.

— Le curage de l'étang de la " GOURGUE " au village de l'Hôpital fut effectué au cours de l'année 1989.

— Nous avons aménagé deux points sensibles (l'intersection ,
Route Nationale - voie communale menant à BIO ; intersection
au Bourg d'ISSENDOLUS de la route départementale avec la voie
communale menant au village de l'Hôpital).

Ceci afin d'améliorer la visibilité des usagers. Nous savons bien que d'autres lieux dangereux existent; nous les réaliserons si tous les propriétaires concernés donnent leur accord, c'est une priorité...

Afin d'être complet dans notre rétrospective je voudrais aborder les faits significatifs qui s'inscrivent dans le cadre socio-culturel.

— Au mois de Mai 1990 a été mis en place " le transport à la demande " permettant aux personnes n'ayant pas de moyens de locomotion de se rendre : 4 fois par mois, soit à GRAMAT ou à LACAPELLE-MARIVAL. Des formulaires explicatifs furent distribués au mois d'Avril 90. A ce jour, aucune demande a été faite. Aujourd'hui se pose la question suivante : Doit-on continuer à verser " 1700 Frs " pour un service que personne n'utilise ?...

— Je voudrais aussi saluer la naissance d'une nouvelle association qui a vu le jour : début Novembre 1990 : "La gymnastique volontaire féminine d'ISSENDOLUS ". A ce jour 25 adhérentes de tout âge se réunissent dans la Salle du FOYER RURAL : une fois par semaine durant la période scolaire.

— Le fait le plus marquant de l'année 1990 est, incontestablement, la présence de 3 enfants anglais à l'école d'ISSENDOLUS. Je tiens à remercier la famille GULLIVER du Village de SOULESTREIN qui a compris l'importance du maintien d'une école en milieu rural.

Quelle formidable expérience pédagogique pour nos enfants et notre institutrice : 33 % de l'effectif est anglais - l'école d'ISSENDOLUS vit à l'heure européenne.

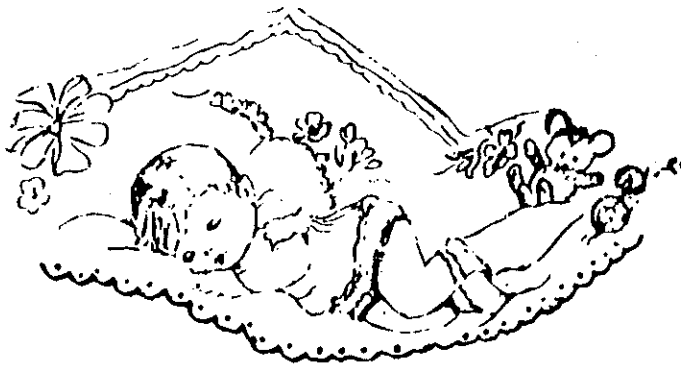
Il faut savoir que , sans ces enfants d'outre-Manche, l'effectif prévisionnel en Septembre 90 aurait été de : 6 enfants. Que serait-il advenu de notre Ecole ? C'était la fermeture assurée à la fin de l'année scolaire.

Pourtant des démarches ont été faites. Au mois de Mars 1990 le Conseil Municipal s'est réuni en séance extraordinaire en invitant tous les parents potentiels résidant sur la commune. Nous avons constaté et nous pouvons que le déplorer, beaucoup d'entre eux manquèrent à l'appel. Saisissant l'opportunité de la fermeture de l'Ecole de THEMINES, nous avons sensibilisé les parents à notre problème : j'ai rencontré, à ce sujet, Mr le Maire de THEMINES? AINSI que Mr MALVY, notre Député. Les démarches furent infructueuses, malgré notre promesse de créer une cantine. Des mamans d'élèves étaient prêtes à assurer une garderie si le besoin s'en était fait sentir.

Nous voulions aboutir à tout prix !... Malgré cela l'avenir de notre école est lourd d'incertitude, mais soyez assurés que nous oeuvrerons pour essayer de la maintenir...



ETAT - CIVIL



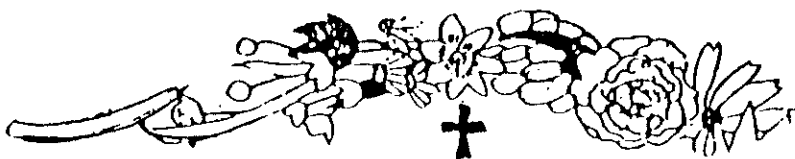
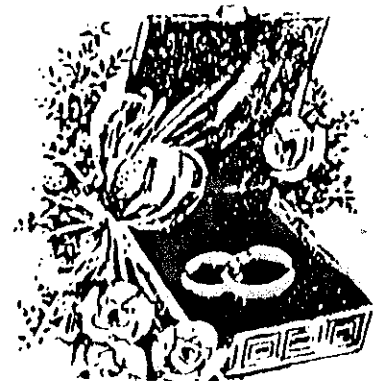
BOS Pauline Octavie Mélina

Née à FIGEAC (Lot)

27 MAI 1990

M A R I A G E

DESPEYROUX Daniel Alain)
 et) 6 Octobre 1990
 BOS Michelle Paulette)



- D E C E S -

OUVRARD Lionel Claude Michel	5 JANVIER 1990
BATUT Jean-Pierre	20 JANVIER 1990
PECHMALBEC Maria	21 NOVEMBRE 1990
GRIMAL Henriette Jeanne Marie Clémence	13 DECEMBRE 1990

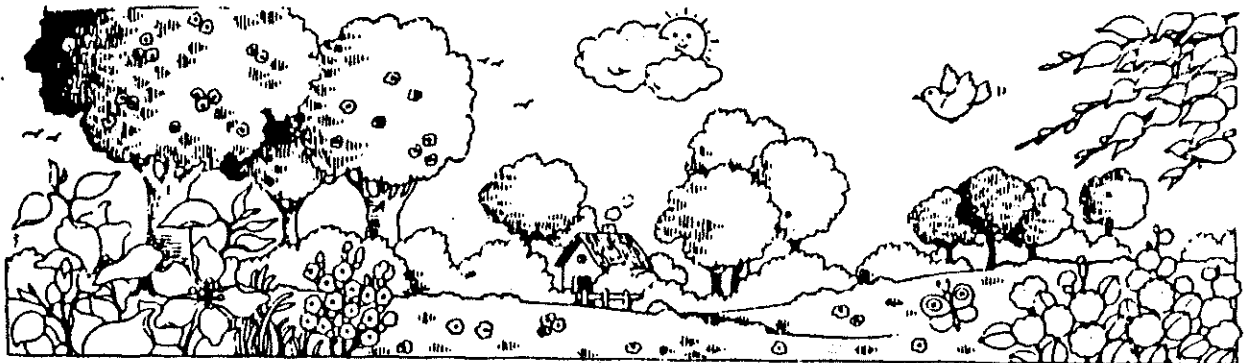


PERMIS de

CONSTRUIRE

ANNEE 1990

- 17 Mai 1990 - à Mr PEYROT Marie Louis à SOULESTREIN
Pour construction d'un Abri Bois
- 21 Juillet 1990 - à Mr FAURE Jean-Jacques à GARY
Pour construction d'un Garage
- 13 Novembre 1990- à Mr GULLIVER Simon à SOULESTREIN
Pour aménagement d'une grange en maison
- 17 Novembre 1990- à Mr CROUZAT Raymond à MALPIAL
Pour construction d'un hangar agricole
- 17 Novembre 1990- à Mme BOUZOU Arlette à VERNIQUE
Pour construction d'un hangar à fourage
- 12 Décembre 1990- à Mr LANDES-DELPON Roland à SUQUET
Pour construction d'une maison d'habitation
- 12 Décembre 1990- à Mme BAYNAT Huguette à MONDOU
Pour construction d'un hangar agricole
- 18 Décembre 1990- à Mr VALTY Jean aux BORIES
Pour construction d'une maison d'habitation
- 18 Janvier 1991 - à Mr BATUT Patrick aux TERRES BASSES
Pour construction d'une maison d'habitation



" C H E R S A M I S "



1991 - Déjà ! Comme le Temps passe !...

Je suis arrivé à ISSENDOLUS : le 18 Mars 1962, pour desservir cette Paroisse, et quelques autres.

Dépôt de BILAN - Une population rurale, la plus pratique, qui vieillit : Et une indifférence religieuse qui se généralise.

Non pas que vous m'ayiez créé d'insurmontables difficultés. D'origine paysanne moi-même, je me suis adapté très vite à ce milieu. Je n'ai eu que des relations plus que courtoises avec les " Trois Municipalités successives ".

Mais il y a l'âge. J'atteins les " 76 Ans ", (Age de la retraite fixé à 75 Ans pour les Prêtres). Ne tremblez pas encore ! Tant qu'il me restera assez de forces (qui déclinent un peu) je resterai à votre service. Mais l'homme n'est qu'un " PASSAGER " sur la terre, pour une étape plus ou moins longue.

Après, il serait plus que surprenant que vous ayiez un autre desservant dans cette Paroisse. Les Prêtres deviennent de plus en plus rares, et GRANAT n'est pas si loin.

Pour la dernière décennie qui commence, je formule un souhait : celui que vous répondiez plus nombreux chaque Dimanche à l'Appel du Seigneur. Il est notre secours, notre Force, notre sécurité, notre Paix. (Pauvre Paix des hommes !...)

Le jour où il faudra partir (santé oblige), que Sainte FLEUR continue à être aimée, priée. Vous lui devez tant... Tous ne savent pas qu'elle est le bouclier que le Seigneur a placé au-dessus de vos vies. Mais le village de l'Hôpital, où elle a vécu, où son corps est resté intact pendant plus de " 400 ans ", nous dit que les forces spirituelles sont les plus importantes, je dirai même : les seules nécessaires.

Que le Seigneur reste avec vous, avec sa Paix et sa joie. Le bonheur dépend de la façon dont vous accueillez " ce Dieu " qui n'est qu'AMOUR ". Cet Amour ne vous manquera jamais. Mais le VOTRE sera-t-il à la hauteur ?

Votre Curé : CAYLA Eloi



" A M I C A L E des A I N E S d' I S S E N D O L U S "

Depuis 1978 l'Amicale des AINES est toujours représentée par ses adhérents, plus ou moins nombreux suivant les années qui passent.

En 1991 le CLUB se porte bien : quelques adhérents en plus, intéressés surtout par les voyages, dont les prix sont abordables.

Voici les activités de l'Année écoulée :

- Du 6 au 9 Juin : 46 personnes ont participé au voyage à l'ILE d'OLERON avec dégustation d'huitres. Visite guidée de : la ROCHELLE, ROCHEFORT, le Zoo de la PALMYRE et, au retour, visite des caves " Martell, Cognac. A l'unanimité : agréable voyage.
- Une journée à GOLFECH : le 8 Septembre avec 49 personnes.
- Le 25 octobre : Repas au ROUGET avec 69 personnes. Repas et transport offerts gratuitement aux adhérents par l'Amicale des Aïnés.
- Un léger manteau blanc nous accueillait à AHMON-les-JUNIES pour le stochfich : le 20 Décembre, 58 personnes. Le déplacement est payé par le CLUB.
- Le 23 Décembre : 20 personnes ont dégusté les bûches de NOEL délicieuses, arrosées de bon vin blanc, offertent par le CLUB.
- Le 27 Janvier, malgré le froid, 47 personnes étaient présentes à l'Assemblée Générale. Souhails de bienvenue aux nouveaux adhérents, et compte rendu financier de l'année écoulée.

La journée s'est terminée par un goûter bien arrosé.

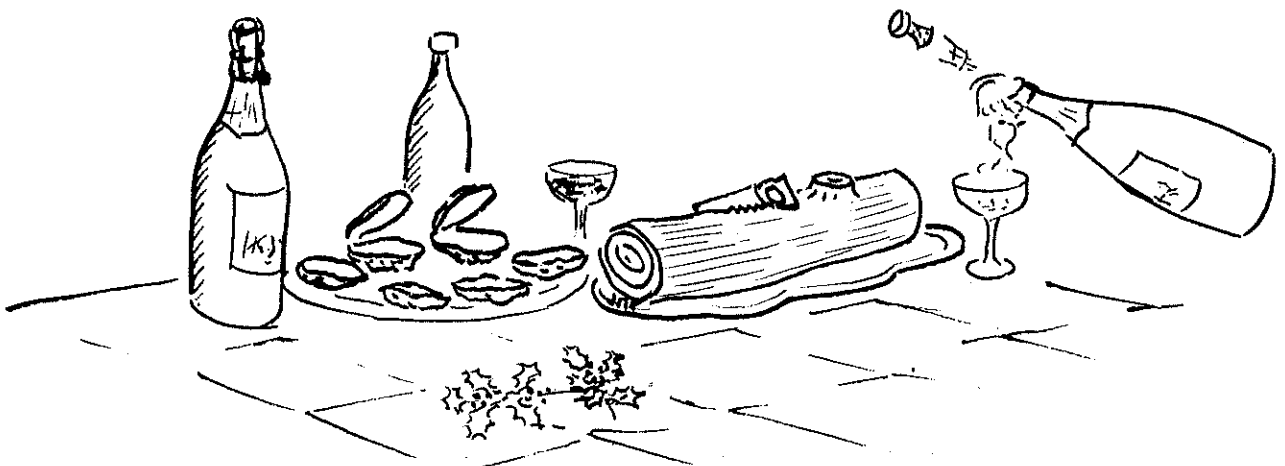
Tout le monde était content et :

" A l' A N N E E Prochaine et que vive "L'AMICALE des AINES "

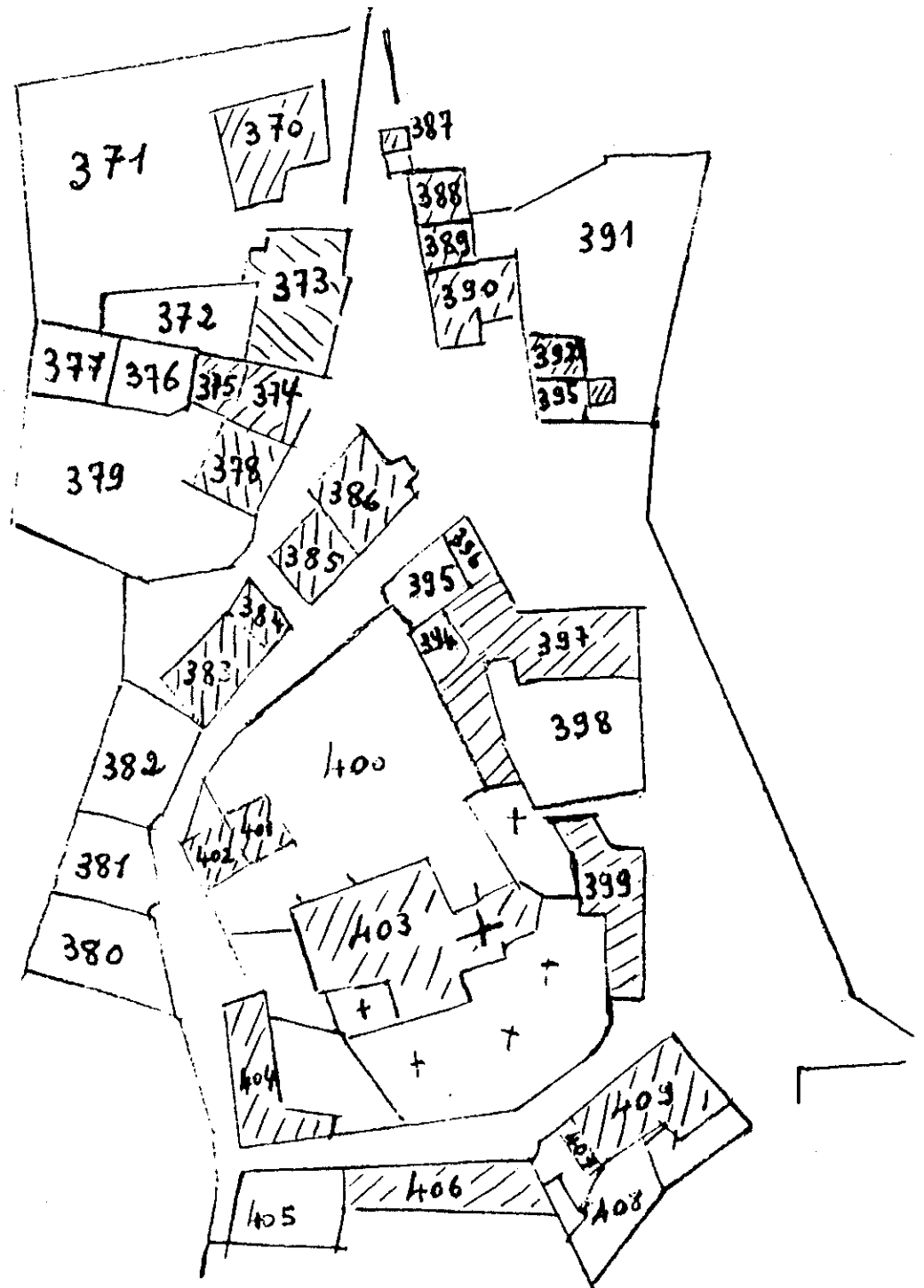
P.S. - Notre prochaine sortie " au CAP d'AGDE " :

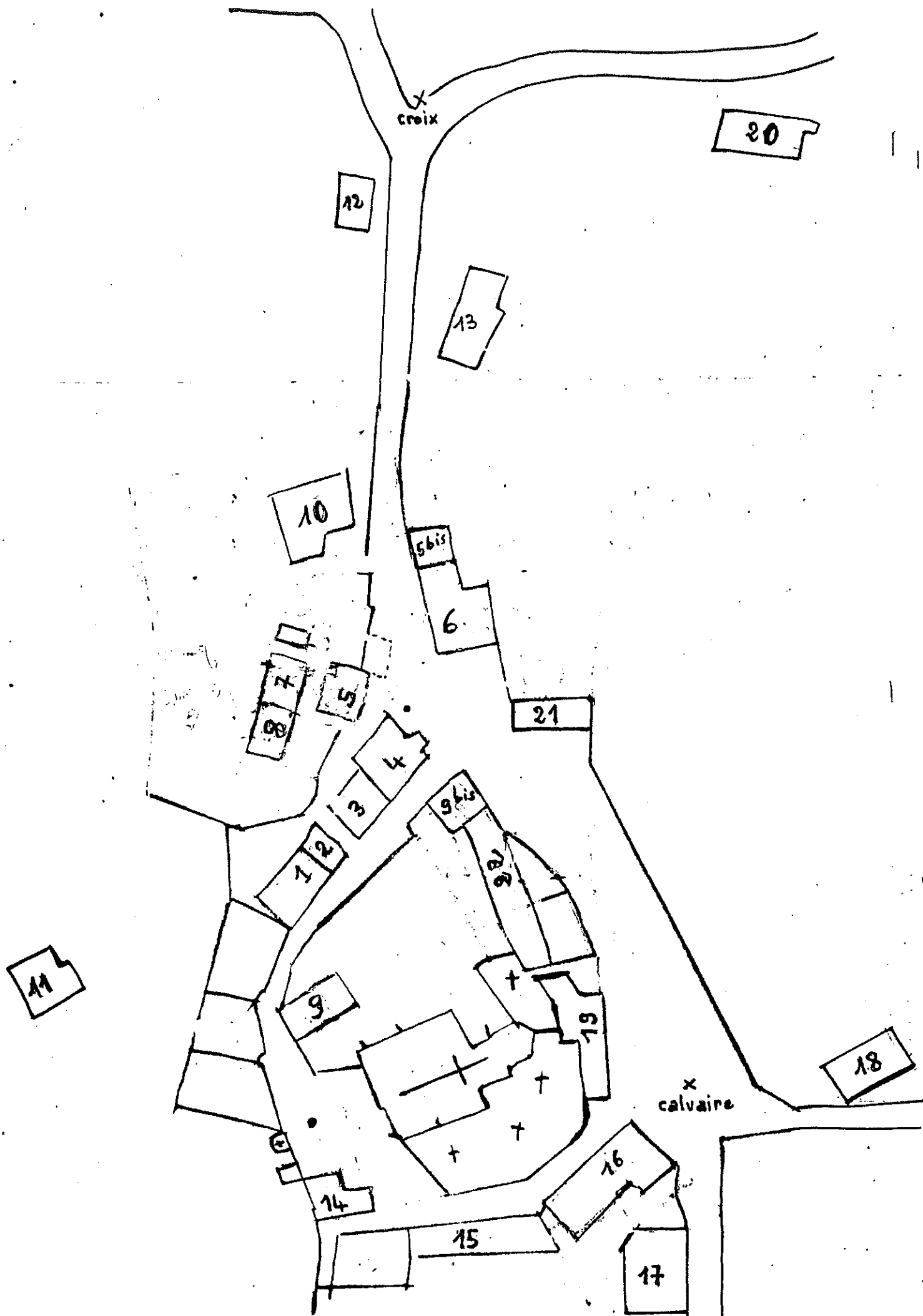
" Du 30 Avril 91 au 3 Mai 91 "

La PRESIDENTE



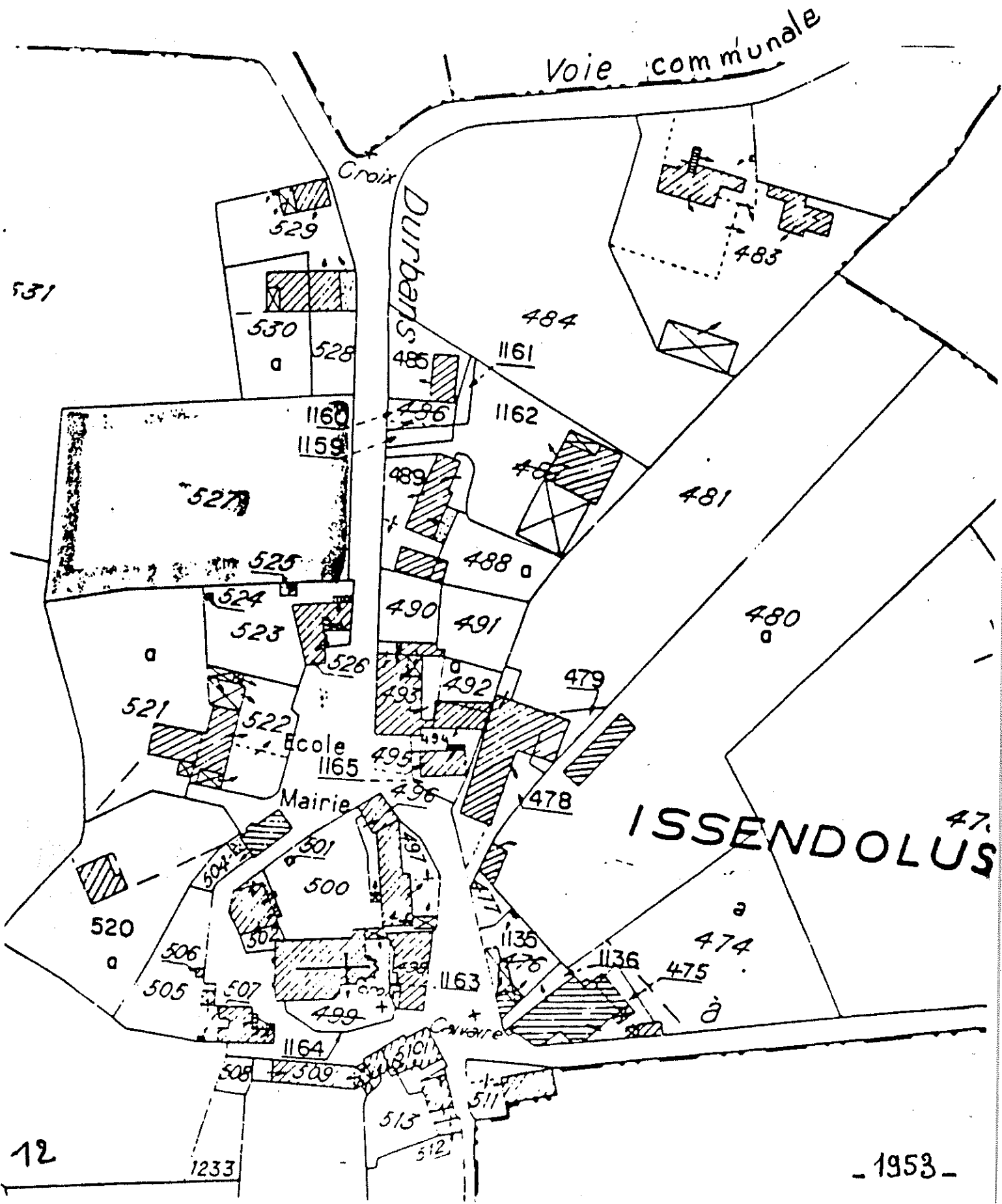
I Développement du Village
d'ISSENDOLUS





- plan simplifié - 1900 -

et son évolution ...



II - L'historique des maisons et la vie de leurs habitants au début du 20ème siècle d'après les souvenirs des anciens.

I - A l'emplacement de la Mairie actuelle, construite en 1951-1952, se trouvait la maison de Paul BACH. Il était forgeron et la forge se trouvait dans le jardinet attenant à la maison. Sa femme, Flora, tenait une épicerie.

2) A l'emplacement du balcon de la Mairie se trouvait une petite chambre appartenant à Melle Victoire COURTIOL de l'Hôpital.

Un passage permettait au forgeron de se rendre à sa grange et aux élèves de se rendre à l'école.

Juste après ce passage, se trouvaient deux maisons accolées...

3)..la première était l'ancienne Mairie; au moment du débarquement, quand les marchandises ne pouvaient pas circuler, Paul BOUVY y découpait des veaux. Cela se passait clandestinement. Celui qui voulait venait s'en procurer.

4)..la deuxième était la maison de Rosalie BRUNET que la commune acheta par la suite. En premier lieu, elle servit à des réfugiés espagnols et enfin d'extension à la Mairie. (Quand il y avait encore des tickets d'alimentation, le dimanche, Adrien FABRE se tenait dans la vieille Mairie, et le Syndic, qui donnait des bons de matières, pour avoir des pointes par exemple, se tenait dans la maison de Rosalie). On a surtout profité de cet agrandissement après la débâcle.

Le jardin de Rosalie se trouvait à l'endroit où se dresse, maintenant, le Monument aux Morts édifié en 1939.

5) La maison d'Amand LAPARRO : elle avait un étage et donnait sur le haut du bourg. D'un côté, il y avait un hangar qui servait de préau aux écoles, de l'autre un appenti qui servait de débarras à la maison de Rosalie. Le père d'Amand que l'on appelait communément " Cyprien de Francé " avait été cordonnier et " campanièr " c'est-à-dire "sonneur de cloches". Amand n'avait plus que le bras gauche. Son bras droit avait été "happé" par la batteuse. Il était " campanièr " en alternance avec Basile SABRAZAT. Sa maison fût achetée par la commune pour être démolie car, en raison de son mauvais état, elle constituait un danger pour les écoles. On lui a fait arranger une grange en maison " l'ostal d'Amand ", à l'emplacement actuel du salon d'Yvette SENAC.

5 bis) " L'ostal d'Amand ".

6) La maison d'Auguste FABRE dit " Gustou ". Il était maçon. Sa femme Laurence LAVAYSSIERE, couturière renommée, avait tenu l'épicerie avant Flora BACH.

6 suite) Leur fils Adrien fut d'abord apprenti chez Germain SASMAYOUX, avant d'être lui-même cordonnier. De plus il prit la succession d'Amand LAPARRO et de Basile SABRAZAT, et devint " campanièr "

Il fallait sonner les angélus trois fois par jour, le premier au soleil levant, le deuxième à midi de l'heure solaire, le troisième à la tombée de la nuit. Il fallait aussi sonner pour tous les offices religieux en semaine et le dimanche.

Par temps d'orage, on sonnait la plus aigüe pour éloigner la grêle.

" Lo campanièr " était payé en nature. Il passait dans les maisons pour collecter, à Pâques, des oeufs, et, après les dépiquages du blé.

Plus tard, la commune le rétribua.

Après le veuvage de Paul BACH, et au moment des tickets d'alimentation, Adrien FABRE et sa femme Sidonie MONPEYSEN prirent l'épicerie tenue, actuellement, par leur fille Yvette. Adrien a été aussi secrétaire de Mairie : de 1940 à 1942, et de 1944 à 1968. Il a prodigué à tous de bons conseils sans épargner son temps et sa peine.

7 - 8) En 1903, se trouvait là l'école libre que fréquentaient une trentaine de fillettes. Les cours leur étaient donnés par une religieuse et par Mademoiselle POUJET qui logeaient à la tour. A ce moment-là, Madame AURUSSE, institutrice laïque, n'avait que 5 ou 6 fillettes. Elle leur faisait l'école à la maison de Monsieur POLONAIIS à BUZAT (anciennement maison MOUS-SINE). Madame AURUSSE et son mari habitaient à MONDOU, la maison qui fut ensuite celle de Félix GAUTIE.

Les garçons allaient tous à l'école laïque dirigée par Monsieur GRIMAL. Elle se trouvait à SUQUET, dans une maison appartenant à la commune et qui fut vendue plus tard au grand-père ou père de Madame THINIERES. Le locataire actuel est Roland LANDES qui y habite avec sa famille.

L'école libre fermera ses portes en 1912. A ce moment-là, les garçons viendront, dans le bourg, avec leur instituteur Mr GIRARD, tandis que Mme AURUSSE enseignera aux filles à SUQUET. Ce n'est qu'en 1920 qu'elle s'installera dans le bâtiment accolé à celui de Mr GIRARD et les deux classes seront enfin réunies. La séparation garçons/filles se maintiendra jusqu'en 1946 ou 1947.

Dans la cour de l'école de filles, il y avait une citerne voûtée. Le préau des garçons n'existait pas. A côté des écoles, une cabane, à 2 étages, servait de bûcher.

9) La tour qui servit de logement à Mr GIRARD, l'instituteur, et qui devint ensuite le presbytère.

9 bis) Le garage de Monsieur le Curé.

10) L'ancien Presbytère devenu le logement des instituteurs.

Le Maire, élu en 1919, Mr BERGOUGNOUX, instituteur en retraite, qui habitait à MONTIN la maison de ROUGIÉ de THEMINES,

10 suite)... s'était fixé 3 buts : loger le Curé et l'instituteur à la place qui convenait le mieux - installer la classe des filles dans le bourg - et déplacer le Cimetière.

Il mourut neuf mois après le début de son mandat sans avoir pu tout terminer, mais il avait réuni les deux classes, installé l'instituteur près des écoles et le Curé près de l'Eglise.

Le cimetière ne sera déplacé qu'en 1938.

11) La maison de Berthe VIEILLESCEZE construite en 1973-1974.

12) La maison de Fernand FABRE construite en 1936. Fernand était forgeron et maréchal ferrant.

13) La maison des BRUNET qui ont, par la suite, acheté une propriété à GOURDON. La mère de Maria était une cousine germaine du père de Berckmans, Louis, décédé en 1950. Mme AURUSSE achètera cette maison et y passera sa retraite. C'est actuellement la maison de Mr VIGUIÉ.

14) La maison SASMAYOUX : Germain et sa femme l'ont achetée en 1888 ou 1889. Auparavant, ils louaient une maison à LACANETIE. Germain SASMAYOUX était cordonnier : il faisait des brodequins robustes ou fantaisie. Depuis l'âge de sept ans jusqu'à l'âge de quatre vingts ans, il est allé à la messe tous les matins.

Il avait une très belle voix et, dès qu'il a pu chanter seul, il a été employé comme chantre à l'Eglise d'ISSENDOLUS. Cette charge était rémunérée.

Germain et sa femme Philomène, qui s'appelaient aussi SASMAYOUX de son nom de jeune fille, eurent cinq enfants : deux moururent de "croup", un fils fut tué pendant la guerre de 1914, Anna a été professeur de mathématique, physique et chimie au Lycée Ste Marie des Champs à TOULOUSE, et Augusta qui, malgré son infirmité, a tenu une place importante dans la vie de la commune : elle chante aux offices religieux, tient la cabine téléphonique de 1932 à 1985, organise une bibliothèque avec prêt de livres de 1950 à 1969, et s'occupe encore des journaux.

Soulignons les mérites de ces deux personnes, figures familières de ce bourg d'ISSENDOLUS. Leur père, Germain, mourut en mars 1939, et leur mère, Philomène, en avril 1954.

15) La maison de Basile SABRAZAT qui avait épousé, en secondes noces, Marie CARPENTIER, dite "la carpentière". Ils étaient cabaretiers. Basile était sonneur de cloches, en alternance avec Amand LAPARRO. Cette maison appartient maintenant à Monsieur Camille DELLAC.

16) La maison de Victor LAVAYSSIERE, qui fabriquait des cercueils, et de Rosette MARTY, grands-parents maternels d'Adrien FABRE, devenue la salle paroissiale puis maison d'habitation.

17) La maison de Maria SERRES et de ses parents; ils tenaient une épicerie et s'occupaient aussi de leur propriété.

Maria SERRES épousa Alphonse TEMPLE. Ils eurent deux filles : Solange et Yolande.

18) La maison qu'Auguste FABRE avait bâtie et qui a été louée pendant la guerre à Madame CABROLIE. C'est aujourd'hui la demeure de Mr René FABRE, Secrétaire de Mairie, et de son épouse.

19) La maison des BRUNET : autrefois Café-Restaurant CAZELLE. Berkman est né là, ainsi que Jacqueline et Marie-Fleur.

En 1942, ils sont allés habiter la maison qu'ils avaient achetée à Marie PALAFER.

Gérard est né là-haut. C'est actuellement la demeure de Mr Camille DELLAC et de sa famille qui l'ont achetée en 1952 à Raymond SABRAZAT. Ils l'habitaient depuis 1948 à titre de locataires.

20) La maison des PALAFER puis des BRUNET.

21) La maison de Firmin LARNAUDIE, tailleur d'habits et coiffeur le dimanche. Avec sa femme Anna, ils avaient pris une licence pour faire café et bal les jours de fête. Cette demeure appartient actuellement à Yvette FABRE, épouse SENAC.

22) L'auberge d'Antoine GAUTIE, plus communément appelé "Toinou", et d'Anaïs MERLE : au rez-de-chaussée, seule la salle de droite était ouverte à la clientèle. Dans cette salle une alcôve occupait l'un des murs. Sous le plancher se trouvait la cave. Pour y accéder, il fallait soulever une trappe située derrière la porte d'entrée et descendre les barreaux de l'échelle. Le vin rouge se vendait tiré à la barrique et les clients commandaient " una pouca ", " una mièja " ou, s'ils étaient deux, " una batelha ". Quelle affaire quand la barrique était vide et qu'il fallait transvaser le vin de la demi-pièce apportée par le marchand dans celle qui se trouvait à la cave ! Cela se faisait grâce aux trous percés dans le plancher et au moyen de deux grands entonnoirs et d'un tuyau de zinc.

En dehors du " rouge " on servait aussi des cafés, de l'eau de vie, des bières, de la limonade et de la menthe. Les aubergistes étaient tenus d'avoir des mesures pour les liquides. Ces mesures en étain étaient vérifiées et poinçonnées à la Mairie une fois par an. En haut, une grande salle servait pour les repas et les bals, le dimanche après la messe, les hommes venaient y boire un quinquina, un byrrh, un goudron ou un pernod.

Ils faisaient marcher le phonographe en introduisant deux sous en cuivre et écoutaient la musique tout en buvant "l'apéro". En hiver, pour réchauffer la salle, on apportait des braseros mais, malgré cela, il n'était pas rare qu'en essuyant les tables, on y trouvât des glaçons qui s'étaient déjà formés. Les clients venaient aussi à l'auberge pour y faire les quatre heures. Anaïs préparait beaucoup de charcuterie (un porc par semaine environ). Tout n'était pas consommé sur place. Une partie était vendue aux voisins. Contre l'auberge se trouvait l'étable des boeufs (deux boeufs de labour), car "Toinou" avait quelques terres à travailler.

Au-dessus de l'étable se trouvaient : la grange à foin et deux chambrettes. Plus tard, les boeufs ayant été vendus, l'étable fut aménagée en cave et la grange en appartements pour vacanciers. Antoine GAUTIE décédait en 1944, à l'âge de

22 suite)... 80 ans, tué par les Allemands le jour même du massacre de GABAUDET. Anaïs décédait en 1953. "Toinou" et sa femme furent secondés par leurs deux fils : Félix et Armand, au début, puis ensuite par Armand et son épouse Denise CADIERGUES. Armand GAUTIE, qui était aussi exploitant forestier, décédait en 1961. Depuis cette date, Denise assure seule, par son travail laborieux et sa compétence, la survie du Café-Restaurant.

L'Eglise date du XII^e siècle. Elle est dédiée à St Julien. La grosse tour carrée, qui tient lieu de presbytère, est le seul vestige du château que possédaient à ISSENDOLUS les seigneurs de THEMINES qui étaient aussi seigneurs d'ISSENDOLUS. La chapelle en face de l'Eglise servait, autrefois, de reposoir pour la Fête-Dieu.

Le bourg d'ISSENDOLUS a eu l'électricité en 1933 et l'adduction d'eau s'est faite en 1955.

Je remercie tous ceux qui, très nombreux, m'ont aidée à réaliser ce document, en particulier Augusta SAS - MAYOUX, maman et Adrien FABRE.

Christiane CAYROL

<u>La maison</u>	<u>l'ostal</u>	<u>l'oustal</u>
le sonneur de cloches	lo campanièr	lo compaunièr
une pauque	una pauca	uno paouquo
une demie	una mièja	uno metzo
une bouteille	una botelha	uno boutillo

" LE LANGAGE DES FLEURS "

Il est multiple et varié. Au siècle dernier un médecin affirmait même avoir conçu des vaccins à base de fleurs dont les effets étaient très différents selon l'"essence" employée. - Le géranium rendait ardent, curieux et aventureux, le musc aimable, la rose avare, la violette dévot. La menthe favorise le commerce et la politique, l'oeillet rend méchant, la fleur de fraiser indécis, le lis obstiné et le magnolia belliqueux. Le chiendent et la verveine développent le goût des beaux-arts tandis que le benjoin encourage à la méditation et les amoureux à l'inconstance. Seul l'ambre favorise le génie et l'inspiration.

" BON A SAVOIR "

Plutôt que d'obliger un jeune enfant à absorber, contre son gré, une pilule ou un cachet, glissez-le dans un morceau de banane.

extrait du dictionnaire
des communes

Combarieu - 1881.

ISSENDOLUS, c., cant. de Lacapelle, arr. de Figeac — ☒, ☓ et ☔ de Gramat. — Percept. de Thémines. — ♂ (900 p.). — Débit de tabac.

Géographie : Superf. 1891 hect. — 844 hab. — Alt. moy. 338 m. — Cette c. se trouve sur les marnes supra-liasiques.

Principaux v. et h. : Issendolus (58 hab.).

Cours d'eau : Ruisseau d'Issendolus. — Sources minérales.

Voies de c^o : Route dép^t n° 1, de Mende à Sarlat ; — 5 chem. vic. ord.

Distances : au chef-l. de cant. 15 k. ; au chef-l. d'arr. 34 k. ; au chef-l. de départ. 62 k.

Curiosités : Près de la route dép^t n° 1, le gouffre d'Issendolus, dans lequel se jette et disparaît le ruisseau de ce nom.

Statistique : 288 Electeurs. — 12 Cons. mun.

Principal des 4 cont. dir. 6189 fr.

Revenus de la commune, 115 fr.

Bureau de bienfaisance (revenu annuel 34 fr.).

Instruction : Ecole c^l laïque de garç. (57 élèves). — Ecole c^l congrég. de filles (62 élèves).

Produits agricoles : Céréales, vin, pommes de terre, noix, fourrages artificiels.

Commerce et Industries : 4 cabarets. — Foire le 5 mai. — Fête patr., le 28 août.

Historique.

Pendant la Révolution. — C. du cant. d'Aynac et du district de Figeac.

Avant la Révolution. — C^l de la subdél. et de l'élection de Figeac. — Paroisse sous l'invocation de St-Julien (1251 p.). — Cette c^l, d'une population de 800 hab., payait 6646 livres d'impositions ; ses charges locales ord. étaient de 157 livres.

Issendolus, appelé aussi l'Hôpital-Issendolus ou l'Hôpital-Beaulieu, avait un très riche monastère de religieuses de l'ordre de Malte, sous l'invocation de la S^{te}-Vierge-et de St-Jean-Baptiste. — Ce monastère avait pour origine un hospice que les seigneurs de la maison de Thémines avaient fondé vers l'an 1220. — En 1720, la supérieure des hospitalières d'Issendolus était élue à vie et prenait le titre de grande-prieure ; avant la Révolution de 1789, le monastère renfermait 16 religieuses.

Anciennes mesures : Canne = 1^m 624. — Les autres mesures d'Issendolus étaient celles de Figeac.

Antiquités : Restes d'une voie romaine désignée dans des actes sous le nom de *Comi roumiou*. — Restes des bâtiments de l'ancienne Abbaye de l'Hôpital-Beaulieu.

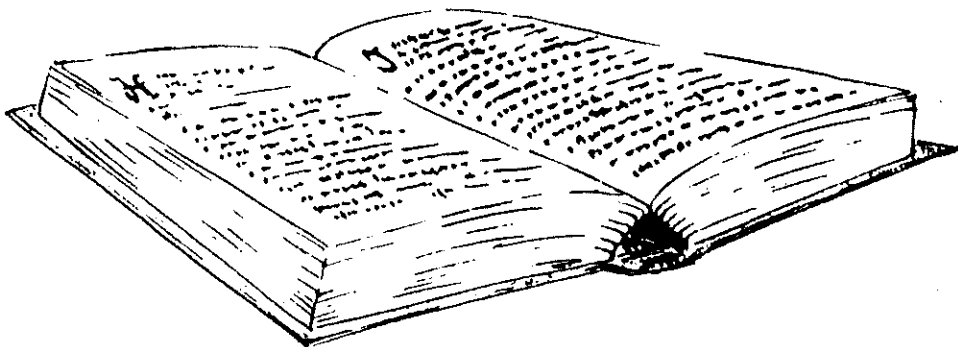
La formation linguistique du toponyme

" ISSENDOLUS " se serait faite à partir du dérivé latinisé " exinguidus " d'un nom d'origine gauloise :

" exinguidous " dont le sens est obscur et qui, avec le suffixe, lui-même gaulois " ouquiou ", donne un " exinguidou-louquiou ". En évoluant et en se déformant il a donné " Eissindolus " et enfin " ISSENDOLUS ".

D'après Jean ROUX

(Radio FRANCE PERIGORD)



" LES ANCIENNES MESURES "

Avant la Révolution de 1789, notre système des poids et mesures était très complexe. Il variait d'une province à l'autre et, parfois, d'une commune à l'autre.

La toise, le pied, le pouce, la ligne, l'aune de PARIS étaient des mesures généralement adoptées en FRANCE mais, dans chaque Département, elles étaient concurrencées par des mesures locales.

Dans celui du LOT, on parlait de : canne, pan, aune de pays. La longueur de ces mesures variait de canton à canton, quelquefois de commune à commune. Souvent même, on employait plusieurs espèces de cannes et de pans dans une seule commune.

Les tisserands avaient, presque partout, une canne particulière. Ce qui achevait de tout embrouiller c'est que la plupart des étalons avaient été perdus ou détruits.

La canne d'ISSENDOLUS mesurait 1,624 m. C'était la mesure de la canne de GRAMAT. Les autres mesures étaient celles de FIGEAC (voir tableau récapitulatif avec les équivalences). On évaluait les superficies en cannes carrées et en pans carrés. Le bois de chauffage se vendait aussi à la canne.

Pour mesurer les grandes distances on parlait de lieues. On entendait par là l'espace qu'un homme à pied, marchant d'un bon pas, parcourt en une heure. On pense, vraisemblablement, que sa mesure, qui variait de 2.000 à 4.000 toises, était chez nous de 3.000 toises (1 toise = 1,949m).

En ce qui concerne les poids, les poids de marc étaient en usage dans le département pour les ventes en gros, et les poids de table pour les ventes au détail. On employait pour la viande de boucherie un poids particulier, la grosse livre ou livre carnaissière qui était de : trois livres ordinaires.

"En Août 1793, la Convention Nationale convaincue que l'uniformité des poids et mesures est un des plus grands bienfaits qu'elle puisse offrir à tous les citoyens français établit par décret un nouveau système des poids et mesures, fondé sur la mesure du méridien de la terre et la division décimale ..."

Le nouveau système apporte l'exactitude rigoureuse et l'avantage de l'uniformisation. Mais la difficulté réside à se défaire des anciennes habitudes. Les gens ignorent les rapports exacts entre les anciennes mesures et celles qui les remplacent et sont lents à les utiliser. Aussi, sur ordre de Monsieur le Préfet, fut édité en 1807 un ouvrage traitant des équivalences entre les mesures : "La Métrologie Française ou Traité du Système Métrique décimal " rédigé par Mr DUC - LACHAPELLE.

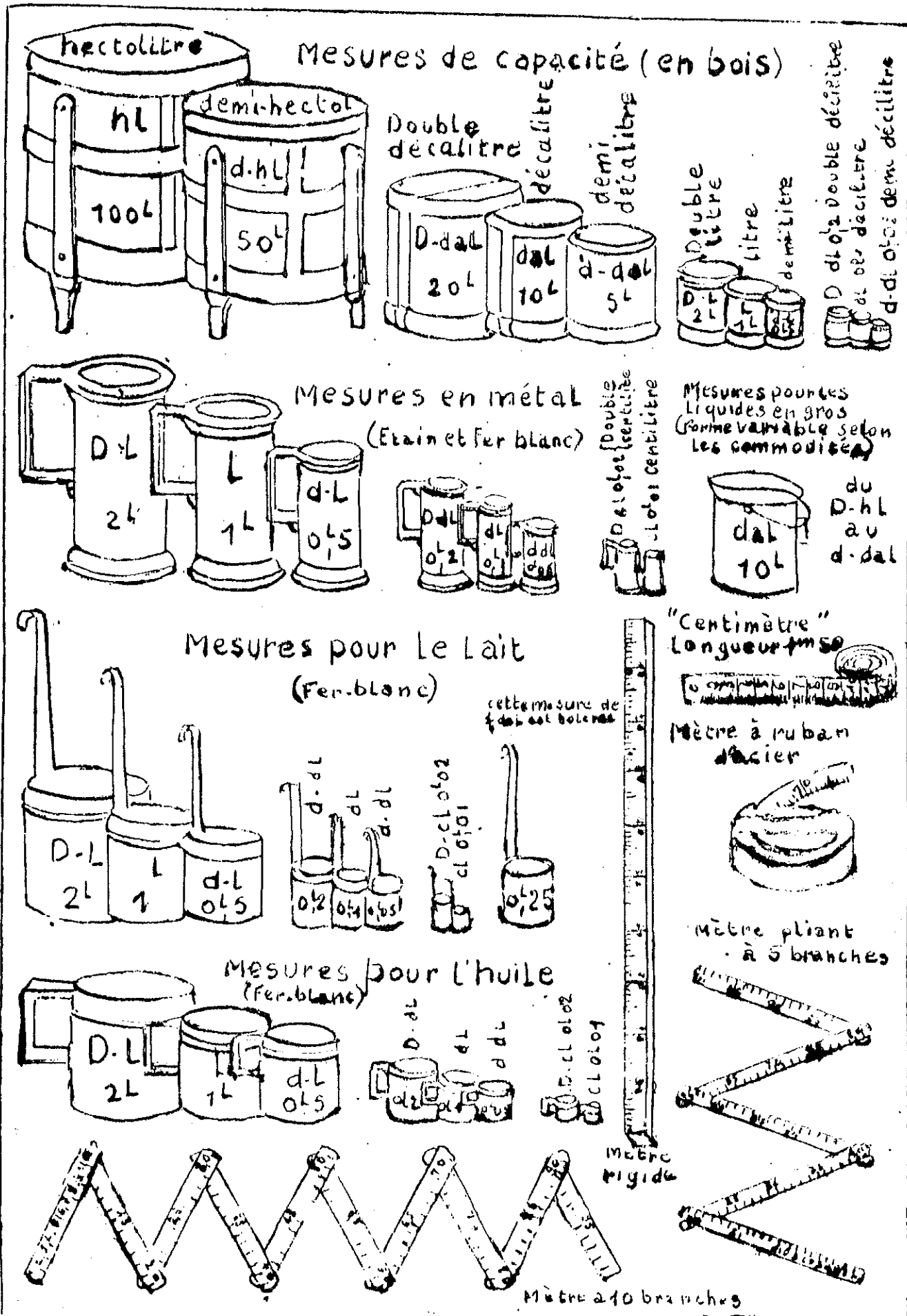
C'est de cet Ouvrage que sont tirés les renseignements concernant les mesures en usage dans notre commune avant 1789.

Christiane CAYROL

des mesures linéaires	la toise 1,949 m	le pied 0,324 m	la ponce 0,027 m	la ligne 0,002 m	le point 188 millièmes de mètre		
	1 toise = 6 pieds dit de Roi 1 pied = 12 pouces 1 ponce = 12 lignes 1 ligne = 12 points L'aune de Paris le pan 1,188 m une aune = 4 pans = 44 pouces un pan = 11 pouces						
des mesures pour les étalles →	la aérée 52,0048 ares	le quarter 6,5006 ares	la femme 1,62 ares	le femmon 0,4063 ares	la canne carrée le pan carré		
	un setier 144 l	un quarter 18 l	une femme 4,5 l	un femmon 1,12 l			
des poids	le quintal poils de marc 48 950 g	la livre (16 onces) 489,506 g	l'once (8 gros) 30,594 g	le gros (3 deniers) 3,8 g	le denier (24 grains) 1,266 g	le grain 0,053 g	la livre poils de table 488 g
	des mesures pour les huiles	la livre 0,5138 l	la demi-livre 257 ml	le quart de livre 128 ml	la huitième de livre 64 ml	le seizième de livre 32 ml	
des mesures pour la vente du vin	la charge 130 l	la compote 65 l	la pinte 1,63 l	la demi-quant 0,81 l	la poutque 0,41 l	la demi-poutque 0,20 l	
	1 charge = 2 compotes 1 compote = 4 pintes une pinte = 2 demi-quarts 1 demi-quant = 2 poutques						

des anciennes mesures en usage à Mendenles avant la Révolution

Après 1793, de nouvelles mesures succédèrent aux anciennes...
 Certaines, pour les grains et les liquides, étaient encore utilisées
 au début du 20^{ème} siècle.



" L ' H O P I T A L B E A U L I E U "

Les services de l'équipement viennent d'apposer deux panneaux sur la Nationale 140, redonnant au Hameau qu'elle traverse son appellation d'origine : " L'Hôpital BEAULIEU ".

Pendant plus de cinq siècles l'histoire d'ISSENDOLUS s'est confondue avec celle de son Hôpital qui eut la particularité d'être un très rare couvent féminin de la très célèbre Confrérie militaire des moines Chevaliers de l'Ordre de St JEAN de JERUSALEM qui avaient alors la charge de défendre les Lieux Saints.

En Palestine les vestiges de la forteresse de St JEAN d'ACRE attestent, encore de nos jours, de la puissance de son armée.

L'origine de la construction de cet Hospice sur le Pech Vilangues remonte à la décision des comtes GUIBERT et AIGLINE de THEMINES, également seigneurs d'ISSENDOLUS, qui en décidèrent la construction en 1235. Son achèvement premier, ainsi que son église, se firent en 1253 et, son administration assurée, probablement par AIGLINE seule, puisque son appellation populaire était : " La Maison d'AIGLINE ".

Il avait pour but l'hébergement et les soins gratuits des malades, des voyageurs et pèlerins ainsi que des orphelins ou enfants abandonnés, qui n'étaient pas rares à l'époque.

Bien entendu, pour assurer ces services, les fondateurs firent dons de nombreux biens et de leurs revenus, situés sur les communes : d'ISSENDOLUS, St CHIGNES, BIO, ALBIAC, et THEMINES.

A l'époque, les ouvriers des corporations du bâtiment : tailleurs de pierres, sculpteurs, charpentiers, menuisiers, voyageaient dans toutes les régions de FRANCE et avaient pour habitude, à l'entrée de l'hiver, de se réunir en groupes, soit dans un château, soit dans un couvent. Ils payaient, par leur travail, leur hébergement.

Il faut croire que ceux qu'employaient les comtes de THEMINES étaient particulièrement doués, puisque le nom de " BEAULIEU " fut donné à l'ensemble de l'ouvrage dont la fondation hospitalière fut officialisée en 1253. Son administration et son personnel étaient mixtes, mais déjà l'Evêque de CAHORS lui avait donné les revenus de plusieurs églises.

En 1259, par décision testamentaire de GUIBERT et AIGLINE, son administration et sa propriété furent transférées à l'Ordre de St JEAN par un acte signé à FIGEAC.

La prise de possession par l'Ordre soumit le personnel aux règles et à l'habit de cet Ordre. Les compagnons de GUIBERT devinrent moines chevaliers et les compagnes d'AIGLINE : soeurs de cet Ordre. Les vestiges de la Salle Capitulaire attestent de l'administration de Raymond du BUY et de ses moines soldats.

Celle-ci se termina avec la fin du siècle qui vit le rappel des moines à leurs obligations militaires pour les combats en Palestine qui se terminèrent d'ailleurs en désastre par la prise de St JEAN d'ACRE.

L'administration fut alors confiée, par l'ordre, à une Prieure comme au monastère des Fieux qui fut définitivement administré par la Prieure de l'Hôpital BEAULIEU en 1611.

Le 14^{ème} siècle vit l'épanouissement du couvent, dont les revenus s'étaient accrus par de nombreux dons, des fils du comte de THEMINES ainsi que de l'Ordre de Malte lui-même. Ses propriétés s'étendent sur les paroisses de BRENGUES, Ste EULALIE, ESPAGNAC, GREZES, MARTEL, FONTANES, Ste LETSOULE, la moitié de la BRAUGNE, l'église et les vignobles de St Médard, sans parler de rentes et pensions diverses. Le nombre de soeurs avait été fixé à 36 en 1299, en fonction des revenus de l'époque.

Deux nouveaux bâtiments furent construits en 1319 pour l'accueil des pauvres, et l'activité nécessitait l'emploi de nombreux valets et servantes. On peut chiffrer à une cinquantaine le nombre de ceux-ci. Ce qui était considérable compte tenu de la densité de population à l'époque. Avec les malades et les assistés il faut compter une population permanente de deux cents à deux cent cinquante personnes environ.

En 1322 un acte signé de huit évêques et archevêques : 2 italiens, celui de SALERNE et de GAETE, un français celui de LIMOGES, un Polonais celui de GNESEN, un suisse celui de LAUSANNE, un portugais celui de PORTO, un grec celui d'EPHESE, et un de " TARTARIE " accréditait BEAULIEU comme but de Pèlerinage et sollicitait des aumônes contre concession d'indulgence. C'est aussi, à cette période, que le couvent abrita celle qui devait devenir Sainte FLEUR après sa béatification.

On ne possède que peu de documents sur l'évolution de BEAULIEU au quinzième siècle. Son appartenance à l'Ordre international des Hospitaliers lui évita certainement les ravages que subirent d'autres lieux du fait de la guerre de cent ans contre les Anglais.

Par contre, au seizième siècle il fut ravagé pendant les guerres de religions et notamment les bandes de Duras. L'église fut détruite et il fut fait appel au Pape pour sa reconstruction. Ses revenus diminuèrent, du fait de l'appauvrissement général, ainsi que de la ruine de l'Ordre des Hospitaliers après leur défaite de RHODES devant les Turcs en 1521, et de leur perte d'influence et de crédit dans l'Europe occidentale. Comme beaucoup d'autres couvents les Soeurs s'orientèrent vers l'éducation des filles de bonnes familles, en sus de leurs activités de secours aux déshérités, et elles durent faire appel à la cassette royale, comme en fait mention une lettre de Colbert à l'Evêque de CAHORS au 17^{ème} siècle.

Il est à noter que BEAULIEU, qui avait reçu l'administration de l'Hôpital des Fieux en 1611, était le moins endetté des Monastères de filles, mais il dut limiter le nombre de ses religieuses et l'adapter à ses revenus ainsi que réduire l'entretien de ses bâtiments. Il était d'usage à l'époque, dans les familles nobles, de mettre au couvent les filles que l'on ne pouvait pas marier.

... Cela limitait leur dot et supprimait leur entretien. IL en était de même dans les familles bourgeoises, et même dans les familles rurales. D'où l'existence, chez les moniales des 16^e et 17^e siècles, de Soeurs dites de choeur ou de justice d'origine nobles, de Soeurs d'office d'origine bourgeoise, et de Soeurs converses d'origine modeste, plus spécialement chargées des travaux manuels avec les servantes gagées.

Le développement des villes, de la sécurité dans les campagnes, de la médecine plus spécialement adaptée aux services des couvents urbains, vit diminuer, de plus en plus, l'influence des Monastères religieux des zones rurales.

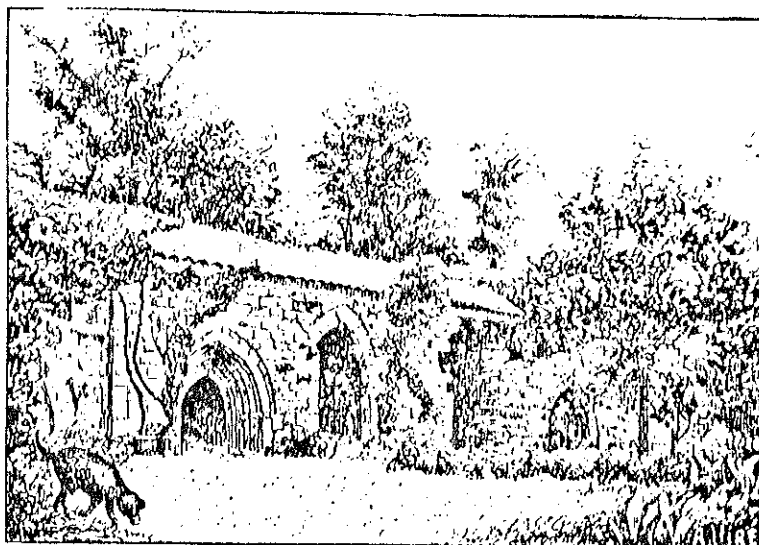
La Révolution de 1789 attendit l'époque conventionnelle de 1793 pour déposséder l'Hôpital BEAULIEU de ses biens immobiliers et de ses revenus.

Les Soeurs, qui étaient alors au nombre d'une vingtaine, furent rendues à la vie civile sans être molestées. Le couvent et l'église furent pillés, parce qu'inoccupés. La Prieure fut recueillie, par le sieur VIEILLESCHAZES, au domaine de La Canetie où elle mourut en 1897. Quant aux bâtiments et à l'église, qui n'avaient déjà plus aucun entretien, ils furent laissés à l'abandon et leurs pierres servirent au 19^e siècle à la construction de nombreuses maisons des environs ainsi qu'à la réfection de bâtiments religieux, notamment à ROCAMADOUR.

De ce passé religieux et humanitaire il ne subsiste plus, aujourd'hui, que le mur d'enceinte du couvent, quelques restes de la Salle Capitulaire et le pèlerinage annuel de Sainte FLEUR.

Je dois à l'obligeance et à la documentation de Monsieur Paul DELSAHUT, que je remercie bien vivement, les brefs commentaires que j'ai écrits sur l'histoire de ce Monastère. Les Chevaliers de l'Ordre de St JEAN de JERUSALEM sont devenus les Chevaliers de l'Ordre de MALTE de nos jours. Ils ont décoré récemment, de la croix de leur ordre, Monsieur DELSAHUT, pour son dévouement à l'entretien des vestiges du couvent qu'il se fait un devoir de faire visiter aux nombreux étrangers qui le sollicitent.

R. SEGUIN



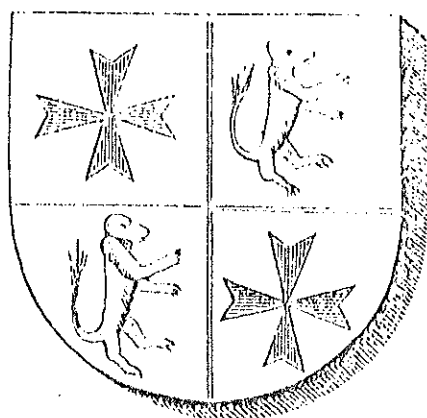
. Façade ouest de la Salle Capitulaire en 1923

DE BLASONS EN... LOGOS

A une époque où de nombreuses communes se cherchent plus ou moins activement un "logo", c'est-à-dire une figure de préférence stylisée, censée les représenter clairement, il nous a semblé intéressant - bien que l'épidémie logo ne paraisse pas encore avoir touché notre cause -, de nous reporter à de lointaines époques, du côté des origines d'Issendolus, ou plus exactement de l'Hôpital Beaulieu.

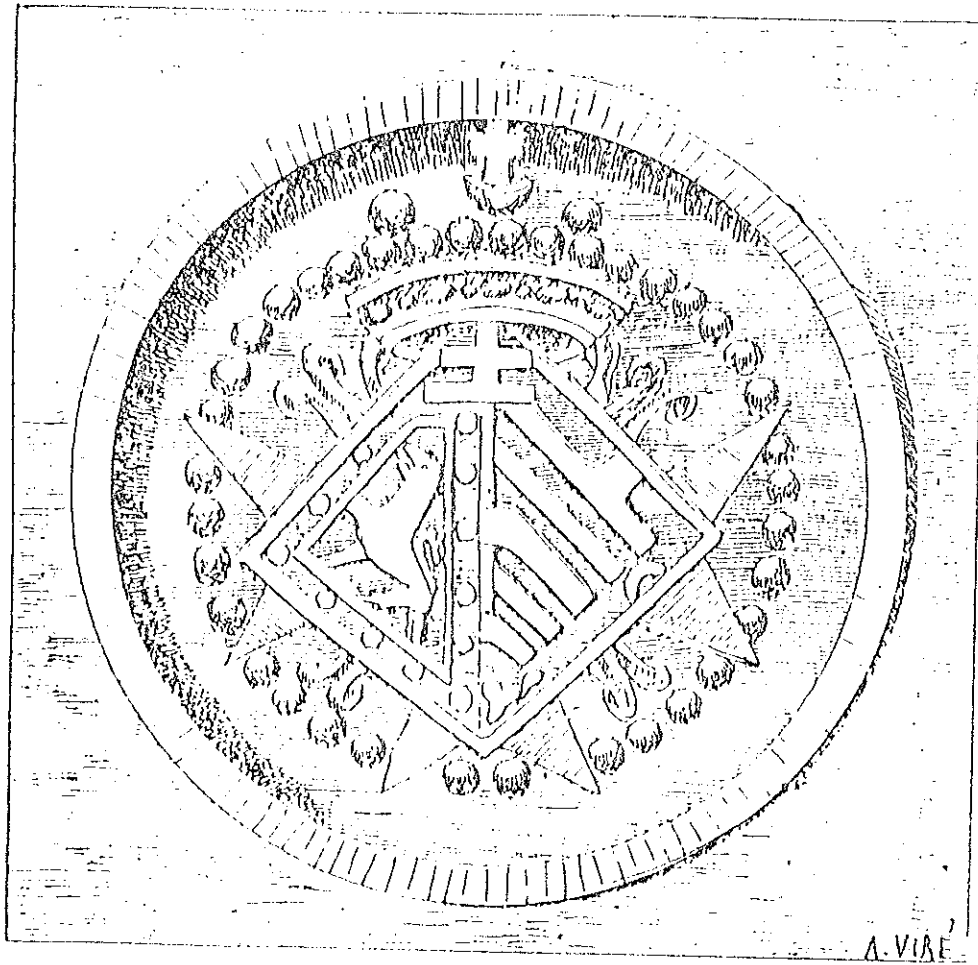
C'était un peu après le temps des cathédrales quand, vers 1240, Guibert de Thémines et Aiglînes sa femme, décidaient de bâtir "au nom de Dieu", sur un chemin que fréquentaient surtout les pèlerins et les pauvres gens, ce qui allait devenir pour ces derniers un véritable havre d'accueil.

Les familles nobles qui mêlèrent là leur histoire possédaient, à défaut de logo, un blason bien plus riche et bien plus parlant que ne pourra jamais l'être cette caricature moderne qui, le plus souvent n'est même pas de bon goût. A propos de blasons, lors de son étude des lieux durant le premier quart de notre siècle, M. Armand Viré a isolé et photographié quelques belles pierres armoriées provenant de l'Hôpital d'Issendolus. La première de la série est particulièrement émouvante, qui représente en opposition deux croix à huit pointes, celles-là mêmes qui furent choisies pour marquer en blanc sur rouge le manteau des Dames Maltaises. Le même "écu de gueules à croix blanche" suggérera aux chevaliers de ces temps lointains la soubreveste de bataille, rouge aussi, avec sur la poitrine, la blancheur de la croix aux huit pointes.

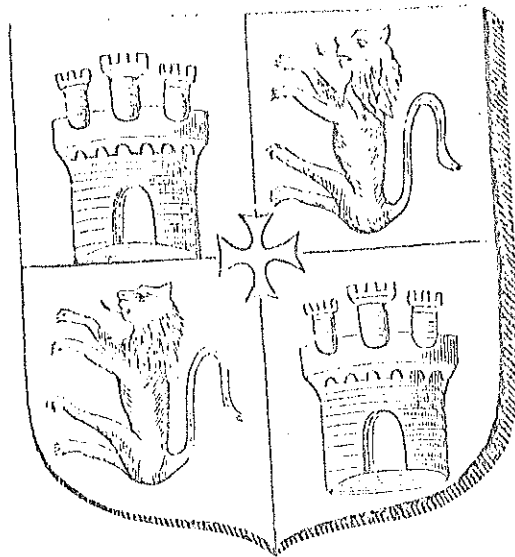


Pierre armoriée sauvée des ruines de l'Hôpital-Beaulieu

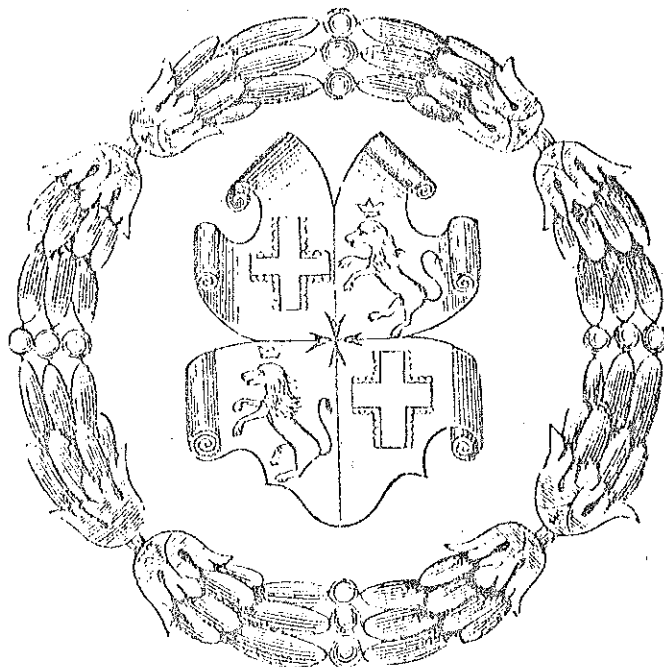
(ix) L'écu de gueules avec croix blanche, suggéra aux chevaliers la soubreveste de bataille rouge et croix blanche sur la poitrine



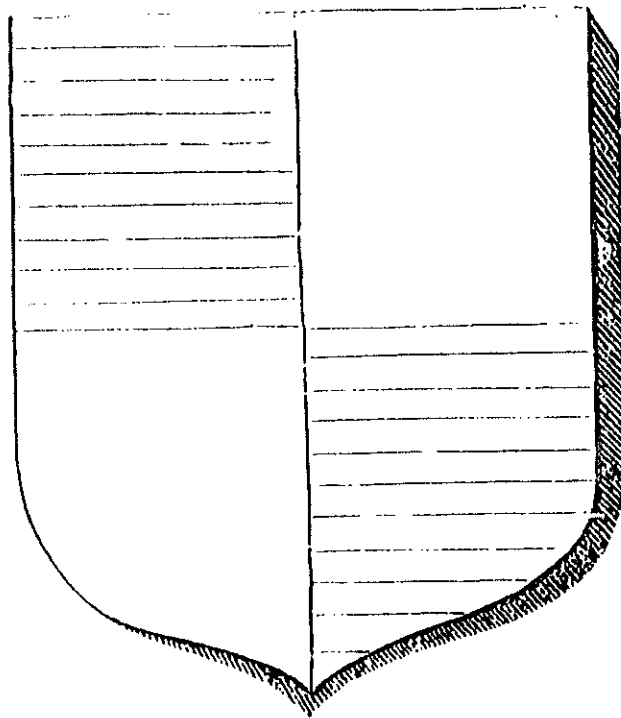
Armoiries des Fondateurs de l'Hôpital-Beaulieu
GUILBERT DE THIEMINES ET AIGLINES



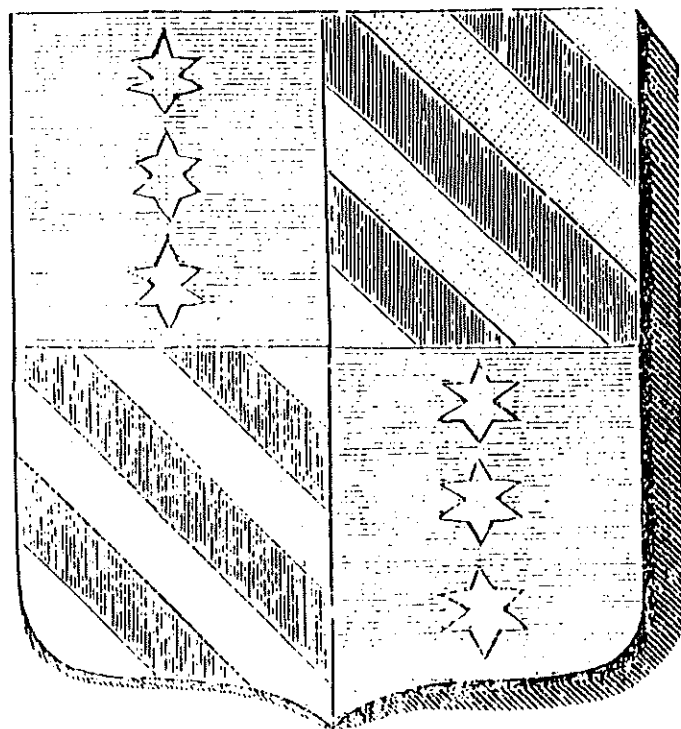
Pierre armoiriée sauvée des ruines de l'Hôpital-Beaulieu



Pierre armoiriée sauvée des ruines de l'Hôpital-Beaulieu



Armoiries des Gourdon-Ginouillac-Vaillac

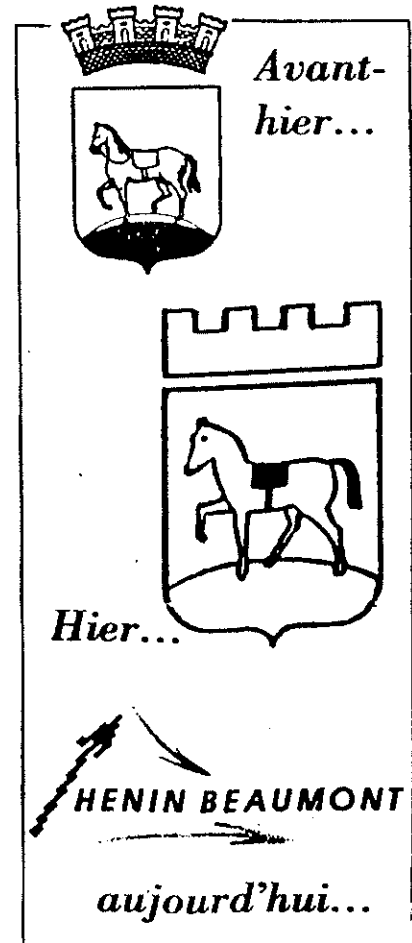


Armoiries des Montberon

Nous voici donc bien loin des logotypes! Nous en avons cependant sélectionné quelques uns provenant de villes qui, à défaut de respecter leurs origines, ne semblent pas craindre le ridicule.

Mais comme nous le disions plus haut, heureusement que le rude caousse donne aux traditions la peau dure et des racines profondes. Et plaise à Dieu que cela nous protège encore longtemps des...logos.

L. R. BOSCH



F O Y E R R U R A L

Voici 1 an que nous avons mis en place notre règlement et nous constatons que l'ensemble des ASSOCIATIONS le respecte et nous les en remercions .
Malgré tout cette tâche a été hardue .

Durant toute cette année la salle a servi :

- en 1er lieu à toutes les ASSOCIATIONS : - REUNIONS
- MANIFESTATIONS
- à 1 MARIAGE
- à 2 REUNIONS DE FAMILLE

Souvenons-nous que le 24 février 1990 nous nous sommes retrouvés pour une soirée DIAPORAMA sur LA ROUMANIE .
Soirée très intéressante présentée par M. JIMENEZ .
A l'entracte nous avons dégusté quelques crêpes .

De plus, le jour de la FETE DES MERES, nous avons offert une plante à toutes les MAMANS décorées par la Municipalité .

A l'heure où nous écrivons cet article, nous avons le projet d'une sortie à la neige au SUPER-LIDRAN .

Nous vous souhaitons à tous une BONNE ANNEE 1991 et nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux lors de nos futures animations ...

LE BUREAU .

C O M I T E D E S F E T E S 1 9 9 0

Nous vous présentons le bilan des fêtes :

de l'HOPITAL et d'ISSENDOLUS

DEPENSES :

ORCHESTRES	12 400.00 F
SPECTABLES HOPITAL ET ISSENDOLUS	6 260.00 F
URSSAF+VIGNETTES+SACEM	5 883.00 F
PLANCHER	3 800.00 F
BOISSONS	11 591.00 F
FRAIS ORGANISATION ET REPAS	17 358.49 F
(AFFICHES-CAMION FRIGO-EPICERIE-CHARCUTERIE- CHAISES-TABLES-PUBLICITE)	
	57 292.49 F

RECETTES :

AUBADES	8 725.20 F
ENTREE BAL	4 490.00 F
MACARONS	735.05 F
BUVETTES	29 505.05 F
REPAS ISSENDOLUS + VIN	11 194.00 F
SOUPE AU FROMAGE	1 500.00 F
	56 149.30 F

Perte sur les 2 fêtes	1 143.19 F
-----------------------	------------

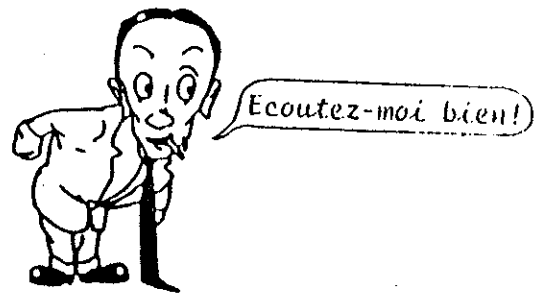
Nous remercions les bénévoles qui se joignent à nous pour prêter mains fortes au COMITE DES FETES .

LE BUREAU .

DIX MOYENS SURS DE TUER UN MOUVEMENT OU UNE ASSOCIATION :

- 1°. Ne venez pas aux réunions.
- 2°. Si vous y venez, arrivez trop tard.
- 3°. Critiquez le travail des dirigeants et des membres.
- 4°. N'acceptez jamais de poste, car il est plus facile de critiquer que de réaliser.
- 5°. Fâchez-vous si vous n'êtes pas membre du Comité, mais, si vous en faites partie, ne venez pas aux réunions et ne faites aucune suggestion.
- 6°. Si le Président vous demande votre opinion sur un sujet, répondez que vous n'avez rien à dire. Après la réunion, dites à tout le monde que vous n'y avez rien appris, ou bien dites comment les choses auraient dû se faire.
Vous pouvez même ajouter au besoin, que les membres sont des moutons (de Panurge) et que le Président est un lion.
- 7°. Ne faites que ce qui est absolument nécessaire, mais quand les membres retroussent leurs manches et donnent leur temps de tout cœur et sans arrière pensée, plaignez-vous qu'elle est dirigée par une clique.
- 8°. Retardez le paiement de votre cotisation aussi longtemps que possible.
- 9°. Ne vous souciez pas d'amener de nouveaux adhérents.
- 10°. Plaignez-vous qu'on ne publie presque jamais rien sur l'objet de votre activité, mais n'offrez jamais d'écrire un article, de faire une suggestion ou de présenter un rédacteur.

Et surtout ne pas oublier que le Club reste un lieu de vie active ... très active même et où chacun trouve ... ce qu'il y apporte ... mais rappelez-vous de ceci :



que l'on peut
associer à cette
autre remarque :



Tout homme qui fait quelque chose a contre lui :

- ceux qui voudraient faire la même chose
- ceux qui font précisément le contraire
- et surtout la grande armée des gens, d'autant plus sévères, qu'ils ne font rien du tout.

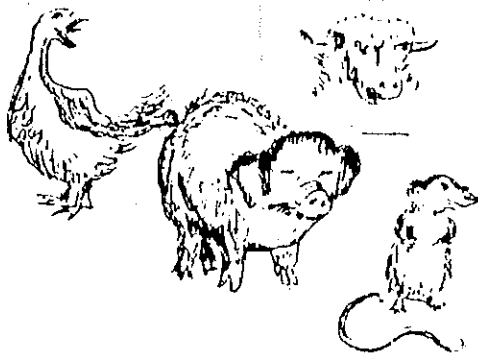
LIBRES PROPOS

SUR LA SÈCHERESSE

«La Fontaine avait raison», écrit Jean Fayard, dans une chronique récente mettant en parallèle l'attitude des hommes actuels avec celle des animaux de ses fables...

SUJET : La sécheresse ayant sévi tout l'été (les paysans se trouvèrent) fort dépourvus quand la bise fut venue.

Avant même que ceux-ci se soient plaints, toutes les classes de la Société sont venues pleurer pour eux et accuser le Gouvernement de n'avoir pas rempli les puits. On peut transposer les demandeurs par un groupe d'animaux dessinés par un Benjamin Babier, caquetant, hennissant, piaillant, meuglant et menaçant le Lion, représentant le Gouvernement, d'avoir à faire vite. Celui-ci parle de solidarité, promet et demande réflexion pour déterminer qui paiera.



A ce moment là seulement, tous ceux qui allaient faire la grève de la faim pour les éleveurs, pour les cultivateurs et qui réclamaient pour eux le maximum de faveurs, s'aperçoivent seulement qu'il faut prendre aux uns pour donner aux autres :

«Pas à moi dit le bœuf ! Pourquoi moi, dit le corbeau ?, ni moi dit la cigale !». Chacun son argument : «m'a-t-on prêté ? dit la cigale, m'a-t-on rendu mon camembert ? dit le corbeau», et l'ouvrier de rappeler que le paysan lui vendait au marché noir, il y a un tiers de siècle, et l'automobiliste reprochant les barrages et les pancartes détournées, avec des enfants malades de chaleur dans la voiture, et les banquiers reprochant l'argent immobilisé jadis dans des lessiveuses.

La Fontaine avait raison de croire que les hommes ne sont pas plus solidaires que les animaux, et à la fin de ce rude été, on s'aperçoit que la pire sécheresse est celle du cœur.

POÉSIE

Sagesse

*Si la tension te guette,
Surveille ta sanguette
Jambon, saucisson et gaillons
Sont toujours cause de haute tension
Les soupes gratinées
et les copieux chabrols
Sont sources de lipides et de cholestérol.
Si trop souvent tu rougis de la crête
Remplace le Bordeaux par de l'eau
bien clairette
Tisane de chiendent ainsi que petit lait
Valent mieux que la mique et le petit salé.
Pour soulager ta rate et dégonfler ton foie
Renonce aux bons fritons ainsi qu'aux
quartiers d'oie
Pour chez ce bon St-Pierre
arriver en retard
Evite le Pernod ainsi que le Ricard.
Si dans le lit bien chaud
ta femme te taquine
Redoute l'infarctus et tourne lui l'échine
En suivant à la lettre ces conseils
tout en or
Du vieux Mathusalem
tu battras le record.*

Poètes, certes, mais ... Touristes aussi !
Alors quelques conseils avant de partir :

LES DIX COMMANDEMENTS DU TOURISTE

A la maison tu laisseras
Tous tes ennuis et tes tracas.
D'un beau voyage tu jouiras
Quand bonne humeur tu maintiendras.
Le paysage t'enchantera
Et, de la route, tu te moqueras.

Jamais en retard tu n'arriveras
Et tout le monde t'en remerciera

De trop boire te garderas
Ainsi les ennuis éviteras.

Tes petites misères tu négligeras
A tout le monde tu les tairas.

De critiquer tu te passeras
Et le sourire conserveras.

Des propos joyeux tu tiendras
Et d'un rien tu t'amuseras.

Tous les journaux tu condamneras
Car leur lecture t'empoisonnera.

Preuve de sagesse souvent tu feras
Et de bonheur tu rayonneras.

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons avec un " Nouveau BUREAU ", élu mi-juin, en voici la composition :

- Président : BOS Alain
- Vice-Président : FABRE Yves
- Vice-Président : BRUNET Serge
- Secrétaire : BRUNET Jean-Luc
- Trésorier : CHAMBERT Stéphane (Bio)

Notre CLUB occupe la 4ème place du Championnat, 2ème Division.

Nous tenons à remercier la population pour son accueil lors de notre passage pour les " Calendriers ".

Le CLUB essaie de se maintenir, malgré le peu de licences. Nous lançons un APPEL à tous ceux qui souhaitent voir continuer le FOOT à ISSENDOLUS, afin que nous puissions nous sentir soutenus.

Voilà deux ans que THEMINES nous avait proposé de faire une fusion des deux CLUBS, pour sauver le FOOT dans les petites Communes comme la nôtre; mais la majorité des joueurs n'ont pas été d'accord.

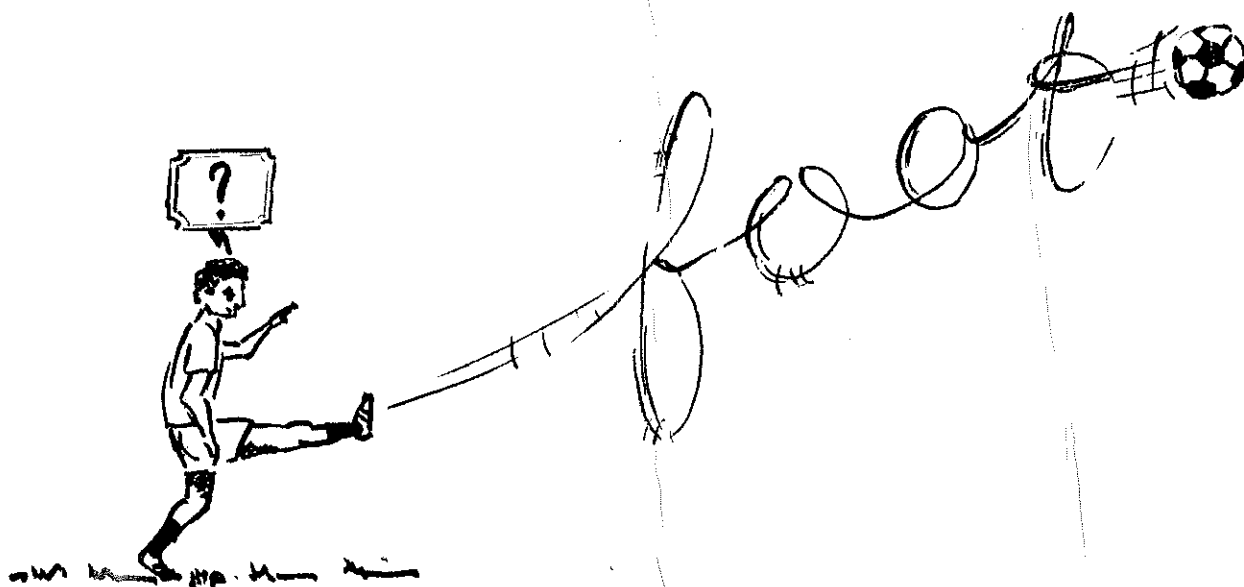
Actuellement, je pense que c'est la seule issue pour que le Football puisse vivre dans nos villages, cela permettrait d'avoir des équipes d'un meilleur niveau.

Nous vous rappelons que le tournoi de sixte se déroulera le 5 Mai 1991, et dans le courant de ce même mois aura lieu le repas du FOOT où tous les habitants de la commune sont invités à se joindre à notre équipe.

Le CLUB remercie tous ceux qui contribuent à la bonne marche du CLUB, sans oublier nos " supporters ", si peu nombreux soient-ils.

Le Président :

BOS Alain



" MENS SANA IN CORPORE SANO "

"Une AME Saine dans un Corps SAIN"

Reprenant le vieux proverbe latin, voilà le but auquel aspirent les licenciées du nouveau CLUB de "Gymnastique volontaire d'ISSENDOLUS ".

Grâce à l'initiative de quelques personnes dynamiques et après un sondage effectué auprès de la population féminine du Village :

" L'Association de Gymnastique Volontaire rattachée au COMITE Départemental de G.V. a été créée : le 18 Octobre 1990.

Le BUREAU est composé de :

- Présidente : DELPON Martine
- Trésorière : BRUNET Aline
- Secrétaire : MOVSSESIAN Solange

Ce " CLUB " s'adresse à toutes celles qui, de 20 à 75 ans, éprouvent un besoin de détente, et sont soucieuses de garder la forme.

Nous comptons, actuellement, 24 Licenciées, et nous nous retrouvons : tous les LUNDIS Soirs " à la SALLE du FOYER RURAL " autour de Madame VAYSSIE, notre Animatrice très compétente.

L'ambiance y est très chaleureuse et détendue et c'est avec plaisir que nous y accueillerons toutes celles qui hésitaient, jusqu'à ce jour, à nous joindre.

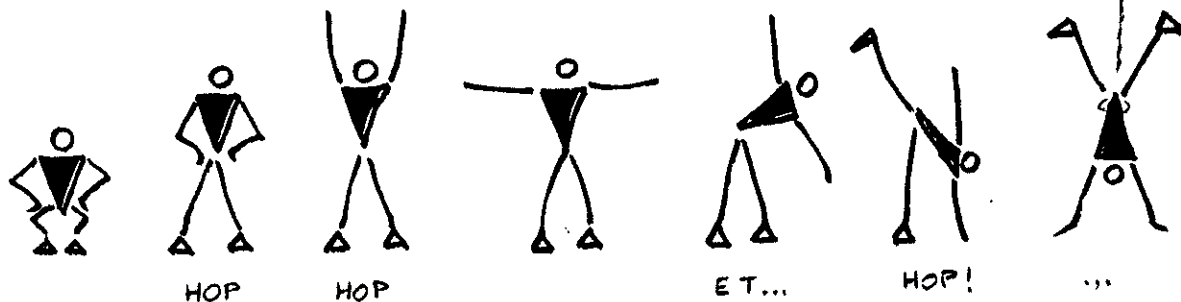
Comme toute Association, à ses débuts, le CLUB de G.V. a besoin d'une trésorerie pour faire face aux dépenses de matériel : aussi nous allons, très prochainement, programmer une Soirée à la Salle du " FOYER RURAL ", où nous espérons votre présence et votre soutien, pour que cette initiative puisse continuer son chemin.

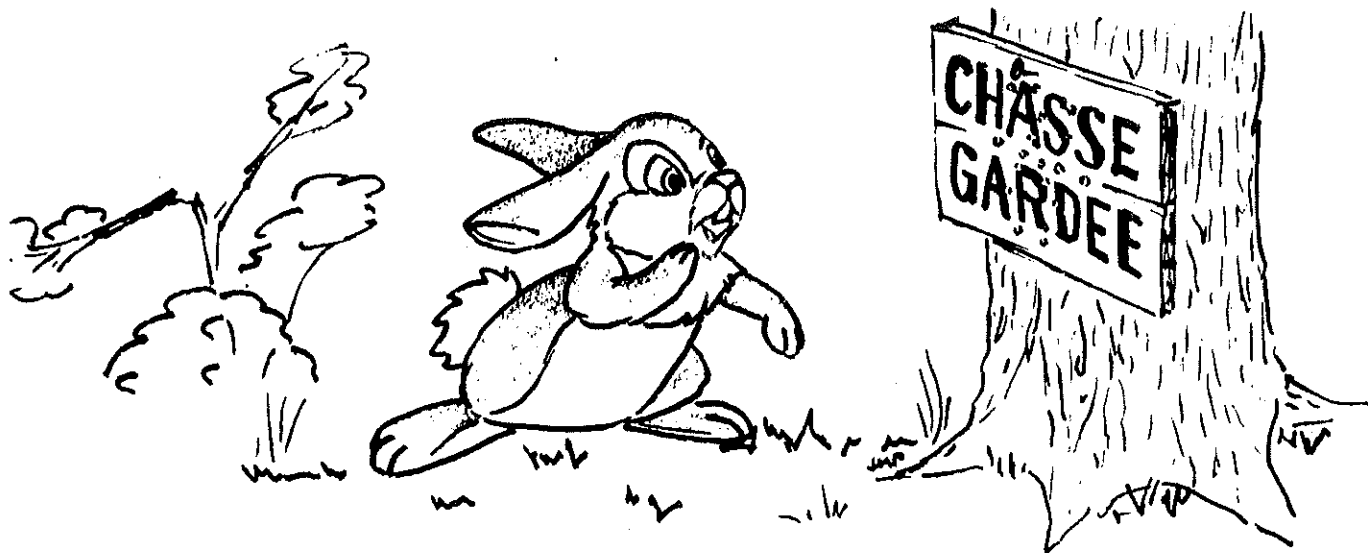
En attendant de vous retrouver : le CLUB de Gymnastique volontaire vous souhaite " Une ANNEE pleine de DYNAMISME "

" B O N N E A N N E E "

" B O N N E F O R M E "

Le CLUB G.V.





Soyons un peu cohérents, ouvriers, agriculteurs, retraités, employés, représentent 70% des chasseurs pour 7,2% de cadres supérieurs qui souffriraient beaucoup moins, ceux-ci, de la suppression de la chasse.

Mais que reproche-t-on au fait aux chasseurs ?

De prélever inutilement des animaux en les tuant avec danger pour la population humaine. Donc tout d'abord, de prélever des animaux dans la nature. Le premier grand principe de cette organisation si bien orchestrée qu'est la nature, c'est qu'il faut un équilibre entre les espèces. Il faut donc arrêter de chasser une espèce dont la quantité d'individus diminue et de prélever dans celles dont le développement augmente parfois dangereusement.

C'est le cas du chevreuil par exemple, qui a occasionné dans les premiers mois de 1990, de nombreux accidents de voitures sur les routes et, crée des dégâts aux forêts en raison de son abondance.

Les européens me semblent peu cohérents en interdisant aux français certains modes de chasse, alors que les "palombes" seraient chassées comme nuisibles en Grande-Bretagne, que les cailles seraient ramassées en grand nombre à la main sur les plages en Afrique du Nord où elles font escale, que les Espagnols les chassent comme nous le faisons dès le 15 août sans aucune restriction.

Les mêmes possibilités sont offertes pour la bécasse et la bécassine en Irlande.

FUSIL OU COUTEAU

Ce prélèvement est effectué en tuant le gibier, entend-on encore ?

C'est vrai, mais alors nous abordons un autre problème : c'est alors sur la manière de tuer les animaux.

Le fusil de chasse et il plus cruel que l'électricité pour les porcelins, le merlin pour les bovins, ou le couteau dans certains cas ?

Et que de fait on contre ce dernier mode d'abattage de certains animaux ?

Les détracteurs devraient dire alors : "Il ne faut jamais tuer les animaux."

Donc pour être logique avec eux-mêmes, ces gens là ne devraient jamais manger de viande, ni de poissons, ni porter de manteaux de fourrure, ni de vêtements et de chaussures en cuir, pas plus que des sacs en crocodiles etc . . .

Enfin, j'ai entendu soutenir que les promeneurs ne peuvent plus flâner dans les bois sous peine de se faire "plomber".

PLAIDOYER POUR LA CHASSE

La chasse est devenue un sujet de polémique qui ne cesse d'étonner les gens compétents, intelligents et raisonnables, tant il est dit et écrit des choses qui sont sans fondement par des personnes qui feraient bien de s'informer avant d'entreprendre des actions médiatiques, parfois ridicules.

Nous aimerions également que certains débats soient plus objectifs et que les documents projetés ne soient pas choisis avec partialité ; et toujours pour étayer des arguments "contre" alors qu'il y en a d'excellents "pour".

Il est si facile de se mettre en valeur avec des sujets qui touchent bon nombre d'ignorants, qui de se fait sont incapables de porter un jugement sain. Donc haro sur les chasseurs sans aucune discrimination entre les hommes et les divers gibiers.

UNE TRADITION

C'est vrai que certains individus sont peu scrupuleux et irrespectueux des règlements. Mais n'y-a-t-il que dans cette catégorie d'humain où l'on trouve que ce genre d'individus, et faut il supprimer une activité que d'autres pratiquent avec juste mesure et respect de la nature ?

Croyez vous que les conducteurs d'automobiles respectent les règles de bonne conduite avec pourtant un risque pour leur vie et surtout celle des autres ...

L'homme, de nos jours, chasse pour s'emparer du gibier, comme le faisaient ses ancêtres, perpétuant ainsi une . . . tradition ; mais oui c'est la définition de ce mot.

Une tradition inutile diront les détracteurs, peut-être, mais y-a-t-il vraiment une tradition qui transmette avec elle une certaine utilité ?

Il semblerait au contraire, qu'elles transmettent le souvenir d'un certain mode de vie, comme ces spectacles qui remémorent des événements anciens. Celui de la commémoration de 1789 n'est pas si vieux ; et il ne nous rappelle pas que de belles actions.

Mais à propos de la révolution, il ne faudrait pas oublier qu'elle a donné le droit de chasse aux plus déshérités, droit réservé autrefois aux riches.

Et maintenant, à une époque où les injustices sont tant décriées on voudrait revenir en arrière en supprimant le droit de chasse à ceux pour qui elle est une distraction peu coûteuse, alors que les favorisés de l'argent pourraient aller chasser à l'étranger en toute tranquillité, favorisant ainsi de surcroît le tourisme hors de nos frontières, en dilapidant des devises.

En général, nos forêts sont assez vastes et la majorité des chasseurs assez prudents, pour que chaque catégorie d'utilisateur ne soit gênée, ni à plus forte raison en "danger".

Je pense que cet argument est ridicule car ceux qui disent cela ne devraient plus sortir de leur garage, le nombre de morts sur les routes étant sans commune mesure avec les rares accidents de chasse.

Il y a sans doute moins d'imprudents à la chasse qu'en voiture.

Par ailleurs, certains sont pour le repeuplement de nos forêts en animaux sauvages presque disparus, mais les loups, les lynx et autres carnassiers si prolifères, sont nuisibles pour les troupeaux de moutons, qui de nos jours sont élevés la plupart du temps en "plein air". Et que diraient nos promeneurs des bois s'ils se trouvaient un jour en face à face avec un bison "peu futé" et vraiment sauvage. De plus la chasse est une source d'emploi non négligeable : gardes, fabricants de tous équipements utilisés pour la pratique de ce sport, vétérinaires etc. . . représentent un chiffre d'affaire important et sa suppression augmenterait sans nul doute le chômage.

Allons soyons un peu sérieux, informons-nous, réfléchissons et nous laissons pas aller à une sensiblerie qui n'a rien de commun avec la sensibilité.

Pierre Patanchon
Journal du Chasseur Janv/Fev 1991

CLUB Saint-HUBERT ISSENDOLUS

DENOMINATION de la COULEUR des CHEVAUX

Le cheval est un animal noble.

Le Cheval Blanc - Ce cheval, pou ainsi dire : n'existe pas, car tout cheval ayant un poil noir, brun ou gris, est appelé Cheval Gris.

Le Cheval Gris clair est un cheval qui tient beaucoup du Blanc.

Le Cheval Gris Foncé est appelé cheval gris foncé parce qu'il a la robe foncée, la queue et la crinière noire.

Le Cheval Rouan est un cheval qui a aussi les crins noirs et la robe formée de poils rougeâtres et de poils blancs.

Le Cheval Alezan : cheval jaune clair ou fauve.

Le Cheval Alezan brûlé : cheval jaune plus foncé.

Le Cheval Baie de couleur marron ou brune avec la queue noire et la crinière noire.

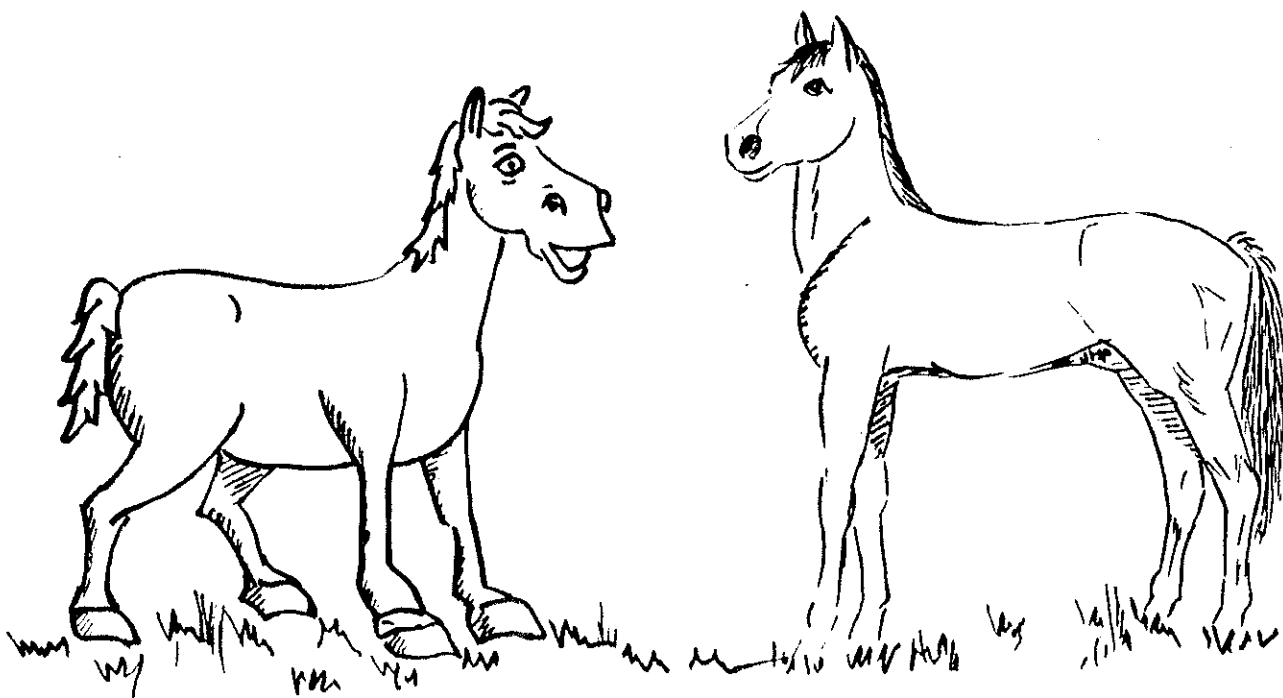
Le Cheval Pie composé de deux couleurs mélangées : blanc et noir, ou blanc et roux, est attribué surtout aux " gitans ".

Le Cheval noir est entièrement noir, avec la queue et la crinière noires? Autrefois employé par les Romains dans les courses de Chars Romains avec quatre chevaux de front.

Je suis Monitrice diplômée : 1er Degré, 2ème Degré, Brevet de Moniteur. Ayant exercé dans un CLUB Privé avec mon père qui, lui, était " instructeur " dans un CLUB Privé et possédant une quarantaine de chevaux pour une centaine d'élèves cavaliers.

Florence SARRAZY

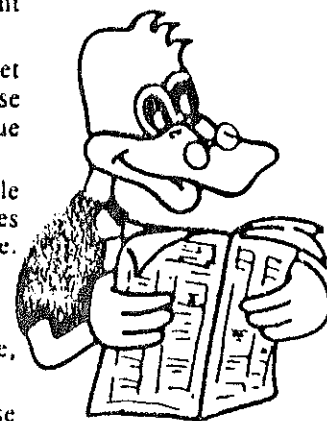
FULCHI DE GEORGES DE BARGETON VERCLAUSE



Et tout en devisant sur le bon vieux temps passé, se rappeler de ses anciennes activités, pourquoi pas professionnelles ... ou rien n'était facile étant donné l'époque (qui a dit Belle ! ...), mais où tout était quand même bien mieux qu'en 1830. Témoin ce document :

COPIE EXACTE D'UN REGLEMENT INTERIEUR QUI SITUE LES CONDITIONS DE TRAVAIL EXIGEES EN L'AN 1830

- 1° - Piété, propreté et ponctualité font la force d'une bonne affaire.
 - 2° - Notre firme ayant considérablement réduit les horaires de travail, les employés de bureau n'auront plus à être présents que de 7 h du matin à 6 h du soir et ce, les jours de la semaine seulement.
 - 3° - Des prières seront dites chaque matin dans le grand bureau. Les employés de bureau y seront obligatoirement présents.
 - 4° - L'habillement doit être du type le plus sobre. Les employés de bureau ne se laisseront pas aller aux fantaisies des vêtements de couleurs vives. Ils ne porteront pas de bas non plus, à moins que ceux-ci ne soient convenablement raccommodés.
 - 5° - Dans les bureaux on ne portera ni manteau ni pardessus. Toutefois lorsque le temps sera particulièrement rigoureux, les écharpes, cache-nez et calottes seront autorisés.
 - 6° - Notre firme met un poêle à la disposition des employés de bureau. Le charbon et le bois devront être enfermés dans le coffre destiné à cet effet. Afin qu'ils puissent se chauffer, il est recommandé à chacun des membres du personnel d'apporter chaque jour quatre livres de charbon pendant la saison froide.
 - 7° - Aucun employé ne sera autorisé à quitter le bureau sans la permission de M. le Directeur. Les appels de la nature sont cependant permis. Aussi, pour y céder, les membres du personnel pourront utiliser le jardin au-dessous de la seconde grille. Bien entendu, cet espace devra rester dans un ordre parfait.
 - 8° - Il est strictement interdit de parler durant les heures de bureau.
 - 9° - La soif de tabac, de vin ou d'alcool est une faiblesse humaine et, comme telle, est interdite à tous les membres du personnel.
 - 10° - Maintenant que les heures de bureau ont été énergiquement réduites, la prise de nourriture est encore autorisée entre 11 h 50 et midi, mais en aucun cas le travail ne devra cesser durant ce temps.
 - 11° - Les employés de bureau fourniront leurs propres plumes. Un taille-plumes est disponible, sur demande, chez Monsieur le Directeur.
 - 12° - Un senior, désigné par M. le Directeur, sera responsable du nettoyage et de la propreté de la grande salle ainsi que du bureau directorial. Les juniors et les jeunes se présenteront chez M. le Directeur quarante minutes avant les prières et resteront après l'heure de fermeture pour procéder au nettoyage. Brosses, balais, serpillières et savon seront fournis par la Direction.
 - 13° - Augmentés dernièrement, les nouveaux salaires sont les suivants :
Cadets (jusqu'à 11 ans) 0 fr.50 - juniors (jusqu'à 14 ans) 1 fr.45 - employés 7 fr.50 - seniors (après 15 ans de maison) 14 fr.50
- Les propriétaires reconnaissent et acceptent la générosité des nouvelles lois du travail mais attendent du personnel un accroissement considérable du rendement en compensation de ces conditions presque utopiques.



Ce regard sur le passé s'achève ici, prouvant une fois encore que les "écrits restent" et que ceux qui les rédigent arrachent ainsi une parcelle d'éternité ... Ah ! ce sacré temps ... qui passe si vite !

— Un peu d'histoire —

CREATION de la GARDE NATIONALE

à ISSENDOLUS en 1790

(Extrait des Délibérations)



L' An mil sept cent quatre vingt dix et le quatorzième jour du mois du JUIN au lieu d'ISSENDOLUS, et sur la Place Publique Messieurs les Officiers Municipaux et citoyens actifs de la Commune du dit "ISSENDOLUS", étant en assemblée générale convoquée par les leurs officiers, au son du tambour, à l'effet de ce qui suit, à savoir :

Le Sieur Jean VIEILLESZAZES, Procureur de la Commune a dit et représenté à la dite Assemblée qu'à l'instar des villes et autres paroisses circonvoisines, il conviendrait et serait même nécessaire de former une milice nationale pour prêter du Secours en cas de besoin à l'exécution des décrets et de l'assemblée nationale et des ordres de la municipalité, sur quoi il requiert la dite Assemblée de délibérer sur cest objet.

En conséquence la matinée mise en Délibération il a été d'une voix unanime arrêté qu'il sera de suite formé une milice nationale conformément aux réquisitions du Procureur de la Commune et, à l'instant, se sont présentés les Sieurs :

- Henry VIEILLESZAZES - François Louis LESCOLE - Antoine VIEILLESZAZES - Jean NABINAT - Antoine DONADIEU - Jean VENTACH - Antoine BARUE - Jean DELPECH - Jean-Pierre CAMINADE - Jacques AYROLES - André FABRE - Pierre LESCOLE du Suquet - Jean Gabriel LESCOLE - Baptiste GRANGIE - Julien DARNIJ - Jean GIBRAT - Antoine LAVAYSSIERE - Etienne MONTET - Jacques VAYSSIERES - Antoine LAPARRO - Guillaume LALO - J. Antoine PONTANILLES - Jean-Pierre PONTANILLES - Jean-Pierre BONNAFOUSSIE - Jean NEBLE - Jean SARRAZY - Antoine SAUTIE - Antoine BARRUE - Jean RIGAL - Jean COURTIOL - Jean FAYT - Jean-Louis MONTET - Pierre LABRO - André MONTET - Jean-Pierre BARUE - Jean FABRE - Antoine DEPEYROT - Jean AYROLES - François ROSSIGNOL - François FABRE - François GALABERT - Jean-Pierre DARNIS - Antoine DEPAYROT - Jean-Louis DEPAYROT - Pierre GRIMAL - Antoine GRIMAL - Pierre SAS - MAYOUX - Antoine DEPAYROT chirurgien - Pierre CARBONIER - Pierre DUCROS - Gérard VENTACH - Jean POULBERIEREC - Jean LA CROIX - Jean-Pierre GRIMAL - Jean-Pierre AMADIEU - Jean-Pierre NABIMALSIERE - François GRATIAS - Jacques DELSANT - Aman LAPARRO - Julien DELSANT - François JANMIER - Jacques AYROLES - Jean PAYROT - Antoine LABRO - Jean-Louis CAZELLE - Benoît LACAZE - Jean LAMOUREUX - Pierre VIEILLESZAZES.

Tous pour servir de volontaires dans la dite milice nationale qui se trouve composée de soixante douze hommes, auxquels il a été de suite proposé de choisir entreux au Scrutin individuel, leurs officiers et bas officiers. Ce qu'ils ont fait de suite, par le résultat duquel scrutin la pluralité

2
... des suffrages se trouve réunie en faveur du Sieur Henri VIELHESCAZES pour servir dans la dite milice, en qualité de commandant, en faveur du sieur François Louis LESCOLE, pour servir en qualité de capitaine et attendu que pour faciliter l'exercice de la milice.

On a jugé à propos d'en faire quatre divisions à chacune desquelles a été nommé un lieutenant, qui ont été par la voix du même scrutin les personnes de Jean VENTACH, Jean NOBIMAT, Antoine BARRUE et Antoine DONADIEU, et il a été nommé, toujours de la manière cy dessus, pour porte drapeau la personne du sieur Antoine VIELHESCAZES.

Tous lesquels sus nommés ont accepté leur charge pour servir dans la milice, chacun en leur sus dite qualité, de même que tous les autres sus nommés en celle de soldats fusiliers qui ont signé ceux qui ont pu, avec le Sieur Procureur de la Commune et Officiers Municipaux, non les autres pour ne savoir.

BENEDICTION et Prestation de Serment
pour la GARDE NATIONALE le II Juillet 1790

Avant la messe en l'Eglise Parroissiale le Commandant de la Garde Nationale, accompagné de tout son corps de milice, prie le Curé Jean SASMAYOUX de bénir le drapeau de la dite milice. Ce dernier ayant procédé à la bénédiction remet l'emblème au sieur Jean VIELHESCAZES, officier porte-drapeau de la Garde Nationale, et de suite monté en chaire. Le sieur Curé prononce un discours plein de force et de patriotisme, relatif à la cérémonie qui vient de se faire, et au décret de l'assemblée nationale du 7 Janvier 1790.

Concernant la prestation de serment après la bénédiction du Drapeau, la Garde Nationale a, individuellement, prêté serment, en présence de la Commune et devant Monsieur le Maire et les Officiers Municipaux, d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au ROY - et de maintenir de tout leur pouvoir sur la réquisition des Corps administratifs et municipaux la Constitution du Royaume - et de prêter main forte à l'exécution des ordonnances de Justice et celle du décret de l'Assemblée Nationale, accepter et sanctionner par le ROY - et ont signé ceux qui ont su avec le sieur Curé et Officiers Municipaux et non les autres pour ne savoir -

SASMAYOUX Curé et aumônier

LESCOLE Maire

MEMBRES du CLERGE en Activité en 1790

Jean SASMAYOUX, Curé d' ISSENDOLUS, Aumônier de la Garde

Augustin Louis BRASSAT, Vicaire

Bernard SANGIER, Aumônier des Dames de MALTE de L'Hôpital-
BEAULIEU -

BREL Fernand

Lieutenant de Réserve d'Infanterie

CROIX de GUERRE - 2 Citations

Toujours pour les amateurs d'occitan, un récit "humoristique" intitulé :



LOU DIABLE DIN LO GLEIO

Un cop, un crobier possait dobons lo glèio on soun troupèl de crabos. Lou bouc bejèt lo porto duberto et i dintret.

Lou componier onguèt souna l'angèlus ; en s'entournent clobèt lou bouc din lo glèio.

Lou lendoumou moti, quand tournèt souna l'angèlus bejèt oquel bouc mounta sul nouié, que l'agojabo ombe sous èls luzissants. Sourtièt bistoment e goloupèt o lo cominado.

— Mouchu lou curé, benéz, i o lou diable din lo glèio.

Lou curé i dièt :

— Bodinos, belèu ?

— o nou l'ai plo bist. Es mountat sul nouié. Es tout bourrut e borbuto. E oquelses èls ! E oquelos cornos ! Es plo el ! Benéz bistoment.

E pardi lou curé y onguèt.

— E plo el ! dièt.

E, prenguent soun esporsou, se metèt o i jeta d'aigo senhado dessus.

Oléro, lou bouc sauto de sul nouiré per terro, for un brut d'ifer, se lanso o lo porto, passo entremèt los combos del curé, e oqui lou curé o cobolier sul bouc ! e lou pauré curé tout brandigent soun esporsou, quirdabo :

— A moun Dïou ! Lou diable m'emporto !

et bien sûr sa traduction en français !!



LE DIABLE DANS L'ÉGLISE

Une fois un chevrier passait devant l'église avec son troupeau de chèvres. Le bouc vit la porte ouverte et y entra.

Le carillonneur alla sonner l'angèlus ; en s'en retournant, il enferma le bouc dans l'église.

Le lendemain matin quand il revient sonner l'angèlus, il vit ce bouc, monté sur la chaire, qui le regardait de ses yeux luisants. Il sortit vite et galopa au presbytère.

— Monsieur le curé, venez : il y a le diable dans l'église.

Le curé lui dit :

— Tu plaisantes, peut-être ?

— Oh non, je l'ai bien vu, et il est monté sur la chaire. Il est tout velu et barbu. Et ses yeux ! et ses cornes ! c'est bien lui ! Venez vite.

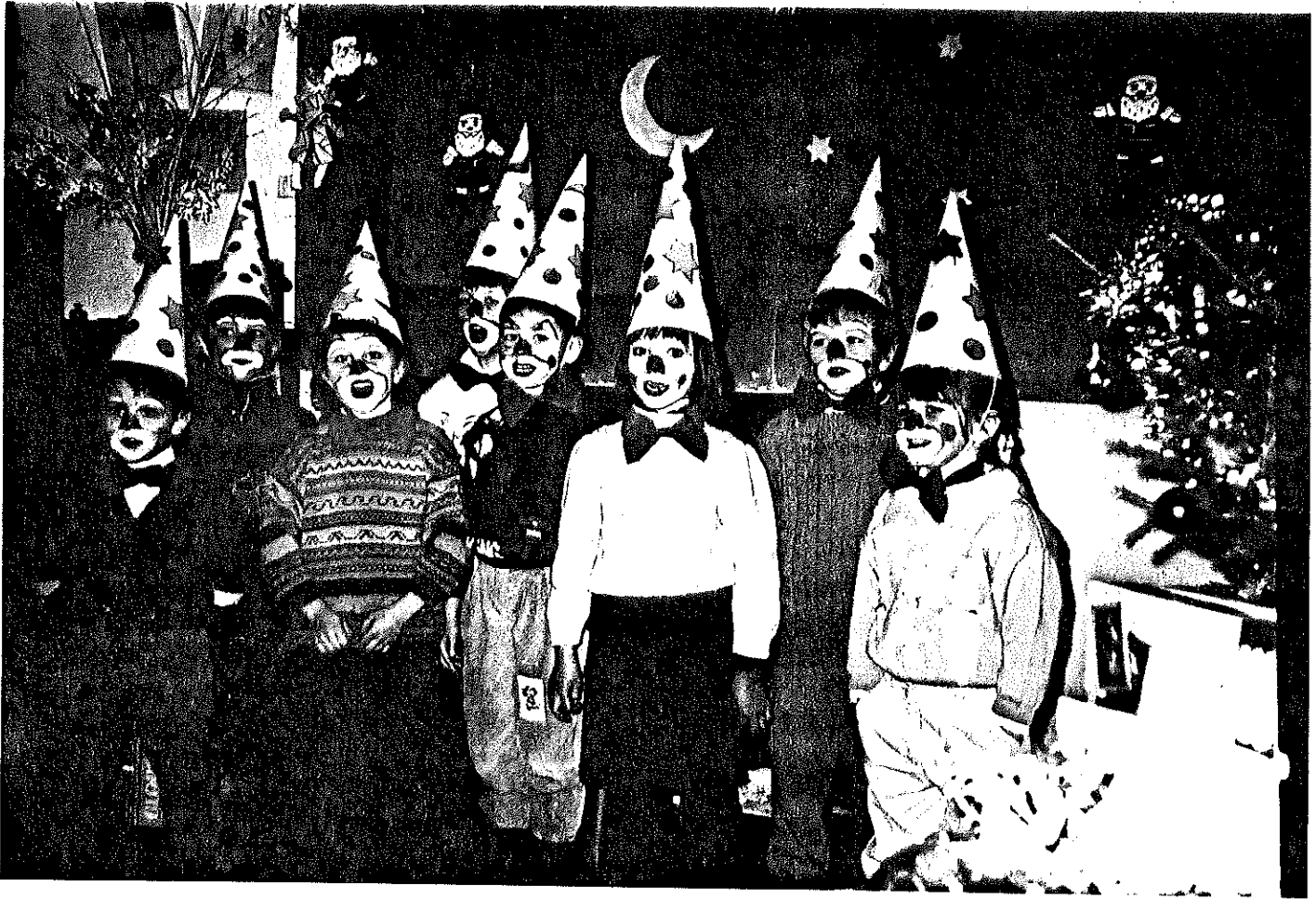
Et, pardi, le curé y alla.

— C'est bien lui ! dit-il.

Et prenant son aspersoir, il se mit à lui jeter de l'eau bénite.

Alors, le bouc saute de la chaire par terre, fait un bruit d'enfer, s'élançe vers la porte, passe entre les jambes du curé, et voilà le curé à califourchon sur le bouc ! Et le pauvre curé tout en brandissant son aspersoir, criait :

— Ah ! mon Dieu ! le diable m'emporte !



Dûment maquillés et déguisés, dans une classe décorée par leurs soins, les enfants ont fêté " NOEL " dans la joie.

Après avoir chanté devant Mr le MAIRE, les parents et le Père NOEL, ce dernier, particulièrement généreux cette année, a distribué cadeaux et friandises.

Ensuite un Goûter nous a réunis autour de la bûche traditionnelle.

Cette année l'Ecole a accueilli trois enfants anglais. Ils se sont adaptés à nos méthodes de travail et ont appris, rapidement, à lire et parler notre langue. Les échanges avec les autres élèves ont été bénéfiques et : mots, expressions, et chansons anglaises courent à travers la classe "au grand plaisir de tous".

La venue de ces trois enfants n'est pas la seule nouveauté. Nous accueillons, une demi-journée par semaine, un maître qui, alternativement à CARDAILLAC, LACAPELLE, LEYME, ANGLARS, SAINT-MAURICE et AYNAC, propose un programme de lecture d'albums, d'expression orale et écrite. Ceci nous conduira le troisième trimestre à l'élaboration d'un livre : écriture du texte, illustrations, mise en pages, etc... Les livres seront ensuite échangés entre les différentes classes.

Ces activités, où chacun bénéficie du travail de tous, passionnent à la fois les enfants et la maîtresse.

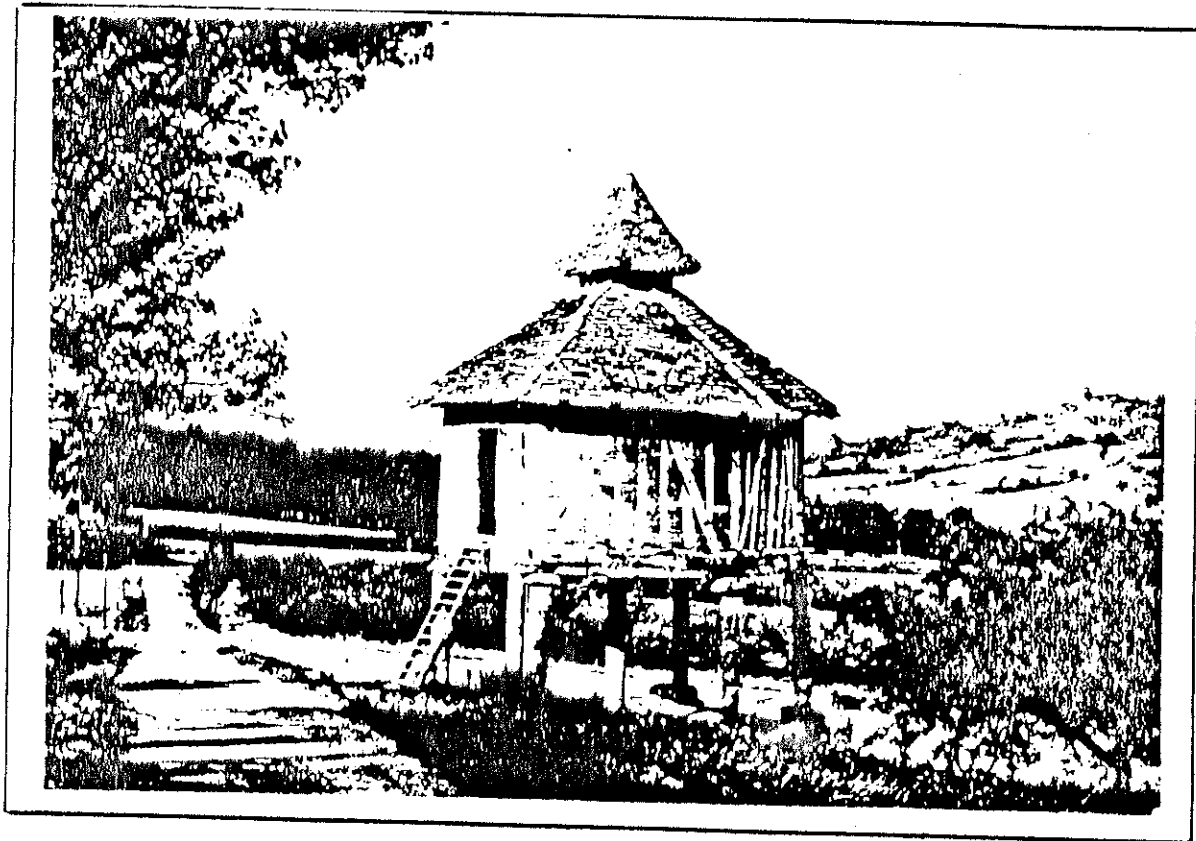
De plus, chaque Ecole a versé : 8 Fr par enfant, et a obtenu une subvention pour l'achat de livres formant une Bibliothèque " tournante ".

.../...

" MAIS QUE NOUS RESERVE L'AVENIR " ?

Je terminerai ce tour d'horizon en remerciant : Les PARENTS D'ELEVES, les CHASSEURS, les ASSOCIATIONS, et tous ceux qui, par leur travail, leurs Dons, et leur présence , ont assuré le succès du L O T O, et rendu possible le Voyage Scolaire de Fin d'ANNEE.

La MAITRESSE et
Les PARENTS D' ELEVES



Pigeonnier en QUERCY